



NOMENCLATURE CAMEROUNAISE DES FORMATIONS (NCF)



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

~~~~~



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace-Work-Fatherland*

~~~~~

NOMENCLATURE CAMEROUNAISE DES FORMATIONS (NCF)

Elaboré sous la coordination de l'Institut National de la Statistique (INS)



Janvier 2017

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Sigles et abréviations..... | 2 |
| Avant-propos..... | 4 |
| Introduction | 5 |
| i. Contexte et justification..... | 5 |
| ii. Approche méthodologique | 6 |
| iii. Utilité de la NCF..... | 6 |
| iv. Plan du document..... | 6 |
| I. Cadre conceptuel..... | 8 |
| I.1. Les principes d'élaboration de la NCF | 8 |
| I.1.1. Unités de classification..... | 8 |
| I.1.2. Variables de classification | 8 |
| I.1.3. Critère de similarité..... | 8 |
| I.2. Concepts clés | 9 |
| I.3. Champ de la NCF | 10 |
| I.4. Structure de la NCF | 11 |
| II. Matrices de codification..... | 12 |
| II.1. Codification des niveaux de formation | 12 |
| II.2. Codification des spécialités de formation | 13 |
| III. Notes explicatives | 23 |
| III.1 Nomenclature des niveaux de formation | 23 |
| III.2 Nomenclature des spécialités de formation..... | 25 |
| Equipe de rédaction | 70 |

Sigles et abréviations

| | |
|---------|---|
| AL | A Level |
| ATD | Attaché de Direction |
| BAC | Baccalauréat |
| BTS | Brevet de Technicien Supérieur |
| CAPEC | Certificat d'Aptitude de l'Enseignement de la Conduite automobile |
| CDMA | Code Division Multiple Access |
| CENAJES | Centre National de Jeunesse et d'Education Sportive |
| CEP | Certificat d'Etude Primaire |
| CIO | Centre d'Information et d'Orientation |
| CITE | Classification Internationale Type par Education |
| COP | Conseiller d'Orientation Psychologue |
| DCR | Département de la Coordination et de la Recherche |
| DDS | Département des statistiques Démographiques et Sociales |
| DEA | Diplôme d'Etude Approfondie |
| DESS | Diplôme d'Etude Supérieure Spécialisée |
| DEUG | Diplôme d'Etude Universitaire Générale |
| DGA | Directeur Général Adjoint |
| DSA | Département des Synthèses et des Analyses économiques |
| DSCE | Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi |
| DSEP | Diplôme Supérieur d'Etude Professionnelle |
| DUT | Diplôme Universitaire de Technologie |
| ECAM | Enquête Camerounaise auprès des Ménages |
| ENIEG | Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général |
| ENIET | Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique |
| ENS | Ecole Normale Supérieure |
| ENSET | Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique |
| EPS | Education Physique et Sportive |
| FCO | Formation Continue Obligatoire |
| FIMO | Formation Initiale Minimale Obligatoire |

| | |
|-----------|---|
| GCE | General Certificate Education |
| GPS | Global Positioning System |
| HND | High National Diploma |
| IDE | Infirmier Diplômé d'Etat |
| INJS | Institut National de Jeunesse et de Sport |
| INS | Institut National de la Statistique |
| INSEE | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques |
| MEPC | Nomenclature camerounaise des Métiers, Emplois et Professions |
| MINEFOP | Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle |
| MINESUP | Ministère de l'Enseignement Supérieur |
| n.c.a | Non classé ailleurs |
| NACAM_NPC | Nomenclature des Activités et des Produits du Cameroun |
| NCF | Nomenclature Camerounaise des Formations |
| NGN | Next Generation Network |
| OIMS | Operation Integrity Management System |
| OL | O Level |
| PARFIP | Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques |
| PDH | Plesiochronous Digital Hierarchy |
| PTAC | Poids Total Autorisé en Charge |
| QSE | Qualité - Sécurité - Environnement |
| SAR | Section Artisanale et Rurale |
| SDH | Synchronous Digital Hierarchy |
| SIG | Système d'Information Géographique |
| SM | Section Ménagère |
| SNDS | Stratégie Nationale de Développement de la Statistique |
| SNIS | Système National d'Information Statistique |
| SS7 | Signaling System N° 7 |
| SSN | Système Statistique National |
| TIC | Technologie de l'Information et de la Communication |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour la Science et l'Education |
| Yc | Y compris |

Avant-propos

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de vous présenter la toute première Nomenclature Camerounaise des Formations (NCF). Elle vient répondre à un besoin important des producteurs et des utilisateurs de statistiques en rapport avec les aspects de formation. En effet, la NCF sera particulièrement utile au moment de la conception des opérations statistiques (recensements, enquêtes, etc.) et lors de la phase d'analyse des données.

Cette nomenclature vient compléter celles qui existent déjà au niveau national et dont l'utilisation a été rendue obligatoire par des décrets du Premier Ministre Chef du Gouvernement. Il s'agit précisément de (i) la Nomenclature des activités et des produits du Cameroun (NACAM_NPC) révisé en 2013 et (ii) la Nomenclature Camerounaise des Métiers, Emplois et Professions (MEPC).

Tous ces outils contribuent à l'amélioration de la qualité des données produites par le Système National d'Information Statistique (SNIS) et devraient concourir à l'atteinte des objectifs visés par la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à savoir : amener le SNIS à produire et à diffuser, à l'horizon 2020, des statistiques de qualité suffisamment désagrégées et prenant en compte les domaines émergents.

La NCF a été élaborée en plusieurs étapes et de manière participative avec tous les acteurs clés du SNIS. La première étape a consisté à mettre en place une équipe de rédaction restreinte composée du personnel de l'INS et de quelques administrations sectorielles, à l'effet de préparer les dossiers techniques relatifs au projet. La deuxième étape a été celle de la tenue de l'atelier de conception et d'orientation pour l'élaboration de la nomenclature. Elle a permis de définir les domaines, les domaines spécialisés et les domaines détaillés de la nomenclature. Les autres étapes du projet ont consisté, tour à tour, à tenir un atelier de finalisation et de validation de la NCF et à la diffuser dans les deux langues officielles auprès du public.

En tant que document de normalisation statistique, la NCF est appelée, autant que les autres documents, à connaître des mises à jour en fonction de l'évolution de l'activité économique nationale. Pour ce faire, les changements opérés seront mis en exergue.

Le financement de ce projet a été assuré par les fonds de contribution du Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques - Volet Statistique (PARFIP/SSN), mis en place avec l'appui financier de l'Union Européenne. A ce partenaire du Gouvernement, l'INS exprime toute sa gratitude pour ses appuis multiformes au Système Statistique National (SSN).

Le document est disponible à l'INS et téléchargeable sur son site Internet. Les coordonnées pour y accéder ci-dessous :

Adresse : 20, Rue 3004, Quartier du LAC

B.P.: 134 Yaoundé, CAMEROUN

Tél. : (237) 222 22 04 45

Fax. : (237) 222 23 24 37

Site Internet : www.statistics-cameroon.org

Introduction

i. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de développement, notamment la stratégie pour la croissance et l'emploi, les stratégies sectorielles, et de nos jours le plan d'urgence de développement du pays, l'INS est appelé à jouer un rôle central : celui du suivi et de l'évaluation. Pour ce faire, il s'appuie sur les éléments méthodologiques dont il a la maîtrise et qui l'obligent à assurer une démarche qualité pour la production des statistiques fiables et robustes, capables de soutenir des décisions éclairées sur les politiques de développement. Un des éléments importants qui rejoint cette démarche qualité est l'harmonisation des concepts et des classifications utilisés au moment de la conception des opérations statistiques et même de l'analyse des données qui en découlent.

A ce jour, l'INS a produit de nombreux documents de coordination et de normalisation statistique dont l'utilisation effective par les membres du Système National d'Information Statistique (SNIS) devrait, dans un court ou moyen terme, améliorer considérablement le volume et la qualité de la production statistique. On peut entre autres faire référence au *Manuel des concepts et des définitions*, au *Dictionnaire des enquêtes statistiques*, au *Cahier de charges des administrations sectorielles du SNIS*, au *Guide de bonnes pratiques dans la production statistique*, à la *Nomenclature des activités et des produits* et à la *Nomenclature des emplois, professions et métiers*. Parlant des nomenclatures, celles qui sont produites ne couvrent pas tous les domaines actuels de l'économie nationale.

En effet, dans un contexte marqué par la recherche permanente d'une croissance économique importante et la création d'emplois décents, les questions de formation apparaissent comme celles sur lesquelles le Gouvernement du Cameroun ne peut ne pas actionner pour prétendre à l'émergence à l'horizon 2035. A ce titre, les actions menées par l'Etat dans le domaine de la formation méritent d'être régulièrement suivies et évaluées pour leur donner un peu plus de chances de réussite.

De nos jours, il n'existe aucune codification nationale harmonisée des formations. Les chefs de projets statistiques qui en ont eu besoin jusqu'à présent, se sont contentés d'en élaborer eux-mêmes sur la base de leur expérience et de quelques réflexions menées dans d'autres pays.

Au regard de tout ce qui précède, la nécessité de capitaliser tous les acquis pour produire une nomenclature des formations qui puisse satisfaire les besoins des utilisateurs se justifie. C'est à ce titre que le projet a pris corps.

ii. Approche méthodologique

Sur le plan de l'organisation globale, les travaux se sont faits en six étapes :

Etape 1 : la mise en place de l'équipe de projet composée des membres statutaires et d'un secrétariat technique.

Etape 2 : l'organisation d'un atelier d'orientation générale qui a permis de concevoir la nomenclature et d'élaborer la mouture du document en déclinant notamment les domaines, les domaines spécialisés et les domaines détaillés de formation. Il a connu la participation des administrations sectorielles du SNIS.

Etape 3 : l'organisation d'un atelier de finalisation et de validation de la nomenclature. Pour cette activité, les représentants de quelques établissements de formations ont été d'un grand apport.

Etape 4 : la traduction de la nomenclature en langue anglaise.

Etape 5 : l'impression de la nomenclature dans les deux langues officielles.

Etape 6 : l'organisation d'un séminaire de présentation officielle de la nomenclature et sa dissémination

De manière opérationnelle, l'élaboration de la NCF s'est inspirée des travaux réalisés aux niveaux national et international à l'instar de (i) la Classification Internationale Type de l'Education (CITE) élaborée par le Bureau statistique de l'UNESCO et orientée principalement sur l'éducation, (ii) la classification des programmes d'enseignement élaborée par Statistique Canada, (iii) la Nomenclature des Spécialités de Formation élaborée par l'INSEE en France et surtout (iv) des réflexions menées dans le cadre de la réalisation de la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM4).

iii. Utilité de la NCF

La nomenclature des formations consiste en une structure de classification cohérente et homogène des niveaux et des spécialités de formation s'appuyant sur un ensemble concerté de concepts, définitions, principes et règles de classification. Elle représente un cadre intégré dans lequel les données sur la formation peuvent être collectées, traitées et diffusées. Elle permet d'organiser les données statistiques depuis les informations détaillées jusqu'aux agrégats économiques. La NCF offre un cadre statistique intégré et cohérent pour la collecte et la présentation des statistiques liées à la formation comparables à l'échelle nationale et internationale. Elle permet une harmonisation, au niveau national, des définitions, concepts et statistiques liés à la formation, facilitant ainsi leur agrégation.

iv. Plan du document

Le présent document de nomenclature est structuré autour de quatre éléments clés :

- Le cadre conceptuel qui présente entre autres les principes d'élaboration de la NCF, quelques concepts importants et le champ de couverture de la nomenclature ;

- La matrice de codification des niveaux de formation et la matrice de codification des spécialités de formation en grands domaines, domaines spécialisés et domaines détaillés ;
- La note explicative qui précise, au besoin, le contenu de chaque domaine en trois familles : les éléments du noyau, les éléments de la périphérie et les éléments exclus du domaine.

I. Cadre conceptuel

La Nomenclature Camerounaise des Formations est conçue et élaborée pour couvrir un champ précis de formations suivant des principes et des critères adoptés par l'ensemble des acteurs du système.

I.1. Les principes d'élaboration de la NCF

Les principes et critères utilisés pour définir et délimiter les catégories de la classification à tous ses niveaux dépendent de l'homogénéité des formations, de la potentialité d'utilisation de la nomenclature et de la disponibilité des données. Il s'agit principalement :

- des unités de classification ;
- des variables de classification ;
- des critères de similarités entre les niveaux et les spécialités de formation.

I.1.1. Unités de classification

Les unités fondamentales de classification de la NCF sont : le niveau de formation et la spécialité de formation.

Le niveau de formation renvoie ici à la durée de la formation tandis que la spécialité de formation fait référence à l'éducation morale ou intellectuelle de l'individu dans un domaine d'activité précis.

Mis ensemble, ces deux aspects importants de la formation peuvent faire référence au programme de formation ou d'enseignement qui se définit également comme étant une combinaison de cours et d'expériences d'apprentissage conçus pour permettre l'atteinte d'un objectif déterminé au préalable ou d'un ensemble d'objectifs connexes, comme la préparation à des études supérieures, la qualification pour une profession et un éventail de professions ou simplement l'approfondissement des connaissances et de la compréhension.

I.1.2. Variables de classification

Les variables de classification des niveaux de formation sont liées à :

- la vocation de la structure à dispenser ou non la formation ;
- la possibilité d'établir des équivalences (durée, certification, etc.).

Pour la classification des spécialités de formation, elle est fonction du contenu des enseignements dispensés. Elle est effectuée suivant le domaine de formation qui peut être global, spécialisé ou même détaillé.

I.1.3. Critère de similarité

La similarité des spécialités de formation est fondée sur le critère de la **finalité de la formation (l'utilisation qui en sera faite)**. En effet, les formations des formateurs dont l'objectif est de transmettre des connaissances aux apprenants seront toutes regroupées dans le domaine spécialisé O11 (formation des enseignants) du grand domaine O1 (Education et formation).

I.2. Concepts clés

Activité éducative : Activité volontaire comportant une forme de communication destinée à susciter l'apprentissage.

Apprentissage : Acquisition ou modification individuelle d'informations, de connaissances, de compréhensions, d'attitudes, de valeurs, d'aptitudes, de compétences ou de comportements par le biais d'expériences, de pratiques, d'études ou d'enseignement. On distingue l'apprentissage informel de l'enseignement fortuit.

Apprentissage fortuit ou aléatoire : Diverses formes d'apprentissage non organisées ou impliquant une communication qui n'est pas conçue pour susciter l'apprentissage. L'apprentissage fortuit ou aléatoire peut être un sous-produit constitué d'activités journalières ou d'autres événements ou de communications qui ne sont pas conçus pour être des activités éducatives ou d'apprentissage volontaires. Parmi les exemples : l'apprentissage qui peut survenir au cours d'une réunion, en écoutant une émission de radio ou lors du visionnage d'une émission de télévision non conçue comme un programme éducatif.

Apprentissage informel : Formes d'apprentissage intentionnelles ou volontaires mais non institutionnalisées. Il est moins organisé et moins structuré que l'enseignement formel ou non formel. L'apprentissage informel peut comprendre des activités d'apprentissage se déroulant dans la famille, dans le lieu de travail, dans la communauté locale et dans la vie quotidienne, sur une base autodirigée ou dirigée par la famille ou par la société.

Education : Processus par lesquels les sociétés transmettent volontairement leurs informations, connaissances, compréhensions, attitudes, valeurs, aptitudes, compétences et comportements cumulés à travers les générations. Elle implique une communication destinée à susciter l'apprentissage.

Enseignement formel : Enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié au travers d'organismes publics et d'entités privées reconnues qui ensemble constituent le système éducatif formel d'un pays. Les programmes d'enseignement formel sont donc reconnus en tant que tels par les autorités nationales compétentes pour l'éducation ou des autorités équivalentes, c'est-à-dire toute autre institution en coopération avec les autorités nationales ou infranationales compétentes pour l'éducation.

Enseignement non formel : Enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié par un prestataire d'éducation. La caractéristique principale de l'enseignement non formel est qu'il constitue un ajout, une alternative et/ou complémentaire à l'enseignement formel dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie des individus. Il est souvent offert afin de garantir le droit d'accès à l'éducation pour tous. Il s'adresse à des individus de tous âges mais ne se structure pas nécessairement sous la forme d'un parcours continu ; il peut être de courte durée et/ou faible en intensité et il est généralement dispensé sous la forme de programmes courts, d'ateliers ou de séminaires. L'enseignement non formel mène le plus souvent à des certifications non reconnues comme formelles (ou équivalentes à des certifications formelles par les autorités nationales compétentes pour l'éducation ; il peut aussi mener à aucune

certification. L'enseignement non formel peut comprendre des programmes d'alphabétisation des adultes et des jeunes, d'éducation des enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences utiles à la vie ou de compétences professionnelles ainsi que des programmes de développement social ou culturel.

Formation : éducation intellectuelle ou morale reçue par un individu. Peut être aussi perçue comme étant un enseignement conçu pour atteindre des objectifs d'apprentissage spécifiques, surtout dans l'enseignement professionnel

Formation dans un centre de formation : elle fait référence à un apprentissage ayant eu lieu dans une structure à vocation de formation sans donner lieu à un diplôme officiel (diplôme de technicien, BTS, Ingénieur, etc.) ; cette formation peut cependant être sanctionnée par une attestation.

Formation sur le tas : il s'agit d'un apprentissage en entreprise, c'est à dire une structure dans laquelle le volet formation n'est qu'accessoire. Cette formation se distingue de « l'absence de formation » par le caractère « conscience de l'individu » qui la reçoit. Par exemple une jeune restauratrice qui a appris à cuisiner auprès de sa maman dans le cadre des tâches ménagères ne saurait déclarer cet apprentissage comme étant une formation sur le tas. Dans le cadre de cette nomenclature, il ne s'agit pas d'une formation.

Niveau de formation : degré atteint dans un domaine. Importance des acquisitions scolaires, universitaires et autres, d'un individu, appréciée notamment par rapport à un des programmes officiels.

Programme de formation : Une succession ou un ensemble cohérent d'activités de formation conçues et organisées en vue d'atteindre des objectifs d'apprentissage préétablis ou d'accomplir un ensemble spécifique de tâches éducatives pendant une période durable. Dans le cadre d'un programme de formation, les activités de formation peuvent aussi être regroupées en sous-composantes décrites de manière différente dans les contextes nationaux comme étant des cours, des modules, des unités et/ou des matières. Un programme comprend parfois des éléments majeurs qui ne sont pas normalement considérés comme des cours, des unités ou des modules, par exemple des activités fondées sur le jeu, des stages dans des entreprises, des projets de recherche et la rédaction de mémoires.

Spécialité de formation : domaine, branche d'activité dans lesquels on est formé pour acquérir une compétence particulière.

I.3. Champ de la NCF

La Nomenclature Camerounaise des Formations couvre l'enseignement formel, l'enseignement non formel et l'apprentissage informel.

L'apprentissage fortuit ou aléatoire, tel que défini précédemment, n'entre pas dans le champ de la NCF.

I.4. Structure de la NCF

La structure de la Nomenclature Camerounaise des Formations est conçue de manière à faciliter le classement des niveaux et des spécialités de formation. Cette structure est hiérarchisée et s'étage en ordre croissant sur un niveau pour la classification des niveaux de formation et sur trois niveaux pour la classification des spécialités de formation.

Pour cette dernière, les trois niveaux sont :

- niveau 1 des grands domaines, codifié sur 2 positions ;
- niveau 2 des domaines spécialisés, codifié sur 3 positions ;
- niveau 3 des domaines détaillés, codifié sur 5 positions.

La Nomenclature Camerounaise des Formations est structurée autour des 10 grands domaines suivants :

1. Education et formation (02 domaines spécialisés)
2. Lettres, arts et artisanat (03 domaines spécialisés)
3. Sciences sociales, communication et information (02 domaines spécialisés)
4. Commerce, administration et droit (03 domaines spécialisés)
5. Sciences naturelles, mathématiques et statistiques (05 domaines spécialisés)
6. Télécommunications, technologies de l'information et de la communication (02 domaines spécialisés)
7. Ingénierie, industries de transformation et production (03 domaines spécialisés)
8. Agriculture, foresterie, halieutique et sciences vétérinaires (04 domaines spécialisés)
9. Santé humaine et protection sociale (02 domaines spécialisés)
10. Prestations de services (04 domaines spécialisés)

II. Matrices de codification

II.1. Codification des niveaux de formation

| Niveau de formation | CODE |
|---|------|
| Formation sur le tas | 1 |
| Formation dans un centre de formation (Centre de promotion de la femme et de la famille, Centre multifonctionnel, etc.) | 2 |
| Formation scolaire de niveau primaire et post primaire (SAR/SM, etc.) | 3 |
| Formation de niveau secondaire premier cycle (Centre de formation aux métiers, ...) | 4 |
| Formation de niveau secondaire second cycle ou GCE OL (Aide-soignant, Agent technique, ...) | 5 |
| Formation de niveau post secondaire ou supérieure à cycle court équivalant à BAC ou GCE AL +2 (BTS/HND, DUT, DSEP, DEUG, IDE, Technicien Supérieur, etc.) | 6 |
| Formation supérieure de premier cycle, BAC ou GCE AL + 3 (Ingénieur des travaux, Licence, ...) | 7 |
| Formation supérieure de second cycle, BAC ou GCE AL +4 ou 5 (Master I&II, Maîtrise, Ingénieurs de conception, DESS, DEA, ...) | 8 |
| Formation de niveau doctoral, BAC, GCE AL + 6 et plus (Doctorat, Ph.D, ...) | 9 |

II.2. Codification des spécialités de formation

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | |
|---------------|-----------------------------------|---|--|
| 01 | Éducation et Formation | | |
| | 011 | Formation des enseignants | |
| | | 01101 | Formation des enseignants de maternelle/primaire |
| | | 01102 | Formation des enseignants de l'enseignement secondaire technique |
| | | 01103 | Formation des instituteurs de l'enseignement technique (SAR/SM, Centres de Formation aux Métiers, ...) |
| | | 01104 | Formation des enseignants de l'enseignement secondaire général |
| | | 01105 | Formation des enseignants de l'enseignement normal |
| | | 01106 | Formation des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) |
| | | 01107 | Ingénierie de formation |
| | | 01108 | Formation des maîtres d'apprentissage et maîtres d'artisans |
| | | 01109 | Formation des moniteurs d'auto-école |
| | 01119 | Autres formations des enseignants n.c.a | |
| | 012 | Formation des autres éducateurs | |
| | | 01201 | Sciences de l'éducation |
| | | 01202 | Formation des éducateurs spécialisés (handicap physique, handicap moral, handicap mental, etc.) |
| | | 01203 | Formation des encadreurs et animateurs des centres d'alphabétisation fonctionnels et des centres préscolaires communautaires |
| | | 01204 | Formation des Conseillers de jeunesse et d'animation |
| | | 01205 | Formation des conseillers d'orientation |
| | | 01209 | Autres formations des autres éducateurs n.c.a |
| 02 | Lettres, arts et artisanat | | |
| | 021 | Arts et artisanat | |
| | 02101 | Production multimédia (photographie, cinématographie, production musicale, ...) | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | | |
|---------------|---|---|--|--|
| 03 | 022 | 02102 | Stylisme, Modélisme, esthétique, décoration et design industriel | |
| | | 02103 | Beaux-arts (dessin, peinture, sculpture, art plastique, ...) | |
| | | 02104 | Gestion et conservation du patrimoine culturel | |
| | | 02105 | Artisanat | |
| | | 02106 | Arts du spectacle (Musique, théâtre, danse, cirque) | |
| | | 02107 | Art Graphique (Infographie, Sérigraphie, imprimerie, ...) | |
| | | 02109 | Autres formations en art et artisanat n.c.a | |
| | 022 | Lettres et sciences humaines (à l'exception des langues) | | |
| | 023 | 02201 | Religion et théologie | |
| | | 02202 | Histoire et archéologie | |
| | | 02203 | Philosophie | |
| | | 02204 | Education civique et morale | |
| | | 02205 | Géographie humaine | |
| | | 02209 | Autres formations en lettres et sciences humaines n.c.a | |
| | | 023 | Langues et littérature | |
| | 031 | 02301 | Acquisition d'une langue | |
| | | 02302 | Littérature et linguistique (interprétariat, traduction, ...) | |
| | | 02309 | Autres formations en langues et littérature n.c.a | |
| | | Sciences sociales, communication et information | | |
| | | 031 | Sciences sociales et du comportement | |
| | | 03101 | Économie | |
| 03102 | | Sciences politiques | | |
| 03103 | Psychologie | | | |
| 03104 | Sociologie et études culturelles (genre et développement, anthropologie à l'exception de l'anthropologie physique, ethnologie, futurologie, etc.) | | | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | |
|---------------|--|---|---|
| 04 | 032 | 03105 | Gérontologie |
| | | 03106 | Géographie et démographie (à l'exception de la géographie physique) |
| | | 03107 | Formation sur la paix et les conflits, droits de l'homme |
| | | 03108 | Techniques audiovisuelles |
| | | 03109 | Autres formations en sciences sociales et du comportement n.c.a |
| | | Communication et information | |
| | | 03201 | Journalisme et reportage |
| | | 03202 | Formation à la gestion des bibliothèques, de la documentation et de l'archivage |
| | | 03203 | Formation de techniciens de musées et d'établissements analogues |
| | | 03204 | Edition |
| | 03209 | Autres formations en communication et information n.c.a | |
| | Commerce, administration et droit | | |
| | 041 | Commerce | |
| | | 04101 | Finance, banque, assurance, analyse des investissements |
| | | 04102 | Approvisionnement et stocks |
| | | 04103 | Marketing, relations publiques et publicité |
| | | 04104 | Commerce international |
| | | 04105 | Métrologie (prix, poids et mesure, etc.) |
| | | 04109 | Autres formations en commerce n.c.a |
| | 042 | Gestion de services administratifs | |
| | | 04201 | Comptabilité, fiscalité, audit et contrôle de gestion |
| | | 04202 | Régies financières |
| | | 04203 | Gestion des Ressources humaines |
| 04204 | | Techniques administratives | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | |
|---------------|--|---|---|
| 05 | 043 | 04205 | Comptabilité-matières |
| | | 04206 | Administration et Management |
| | | 04207 | Montage et Evaluation des projets |
| | | 04208 | Planification |
| | | 04209 | Autres formations en gestion de services administratifs n.c.a |
| | | Droit | |
| | | 04301 | Magistrature |
| | | 04302 | Greffe |
| | | 04303 | Formation des huissiers |
| | | 04304 | Formation des avocats |
| | 04305 | Formation des notaires | |
| | 04306 | Formation en droit des affaires | |
| | 04307 | Formation en droit privé fondamental | |
| | 04308 | Formation en droit public | |
| | 04309 | Autres formations en droit n.c.a | |
| | Sciences naturelles, mathématiques et statistiques | | |
| | 051 | Sciences biologiques et apparentées | |
| | 05101 | Biologie végétale (botanique, génétique, biophysique, physiologie végétale) | |
| | 05102 | Biologie animale (bactériologie, toxicologie, zoologie, entomologie, ornithologie, génétique, physiologie animale...) | |
| | 05103 | Microbiologie | |
| 05104 | Biochimie | | |
| 05105 | Biotechnologie (bioinformatique, modification technologique, etc.) | | |
| 05109 | Autres formations en sciences biologiques et apparentées | | |
| 052 | Environnement | | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | | |
|---------------|--------------------|--|---|--|
| | | 05201 | Sciences environnementales (changements climatiques, Qualité, Sécurité, Environnement (QSE), évaluation environnementale, développement durable, Biodiversité, assainissement et déchets) | |
| | | 05202 | Environnements naturels, faune et flore | |
| | | 05209 | Autres formations en environnement n.c.a | |
| | | 053 | Sciences physiques | |
| | | 05301 | Chimie minérale | |
| | | 05302 | Chimie organique | |
| | | 05303 | Chimie analytique | |
| | | 05304 | Chimie physique | |
| | | 05305 | Physique | |
| | 05309 | Autres formations en sciences physiques n.c.a | | |
| | 054 | Sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins | | |
| | 05401 | Minéralogie | | |
| | 05402 | Géologie | | |
| | 05403 | Tectonophysique | | |
| | 05404 | Vulcanologie | | |
| | 05405 | Océanographie | | |
| | 05406 | Paléontologie | | |
| | 05407 | Météorologie | | |
| | 05408 | Cartographie | | |
| | 05409 | Autres formations en sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins n.c.a | | |
| | 055 | Mathématiques et statistiques | | |
| | 05501 | Mathématiques (y compris la recherche opérationnelle, l'analyse numérique, sciences informatiques) | | |
| | 05502 | Informatique fondamentale | | |
| | 05503 | Statistiques et autres sciences apparentées (économétrie,...) | | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé |
|---------------|---|---|
| 06 | | 05504 Sciences actuarielles |
| | | 05509 Autres formations en mathématiques et statistiques n.c.a |
| | | Télécommunications, technologies de l'information et de la communication |
| | | 061 Technologies de l'information de la communication |
| | | 06101 Utilisation d'un ordinateur et bureautique |
| | | 06102 Maintenance des ordinateurs |
| | | 06103 Maintenance des systèmes et réseaux |
| | | 06104 Génie logiciel |
| | | 06105 Conception et administration des systèmes d'informations |
| | | 06106 Administration des systèmes et réseaux |
| | | 06107 Informatique industrielle |
| | | 06108 Audit des systèmes d'information |
| | | 06109 Sécurité informatique |
| | | 06110 Conception et administration des bases de données |
| | | 062 Télécommunications |
| | | 06201 Radio communication |
| | | 06202 Informatique et réseaux des télécommunications |
| | | 06203 Réseaux et télécommunication |
| | | 06204 Management des télécommunications |
| | 06205 Technologies de télécommunication non classées ailleurs | |
| | 06209 Autres formations en télécommunications n.c.a | |
| 07 | | Ingénierie, industries de transformation et production |
| | | 071 Ingénierie et techniques apparentées |
| | | 07101 Ingénierie chimique et processus |
| | 07102 Technologie de la protection de l'environnement | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | |
|---------------|--|---|---|
| | | 07103 | Électricité et énergie |
| | | 07104 | Ingénierie de l'eau et de l'environnement |
| | | 07105 | Électronique et automatisation |
| | | 07106 | Mécanique et techniques apparentées |
| | | 07107 | Maintenance des véhicules à moteur (aéronautique civile, maritime, ferroviaire et routier, ...) |
| | | 07108 | Exploration pétrolière et gazière, prospection géologique et minière, transport et stockage de pétrole et gaz |
| | | 07109 | Autres formations en ingénierie et techniques apparentées n.c.a |
| | | 072 | Industries de transformation et de traitement |
| | | 07201 | Transformation, conservation des aliments et boissons et chimie alimentaire |
| | 07202 | Traitement et transformation de matériaux (Sable, pétrole, caoutchouc/latex, bois, ...) | |
| | 07203 | Transformation des produits forestiers | |
| | 07204 | Traitement et transformation des matières premières du textile (coton, laine, cuir, etc.) | |
| | 07205 | Exploitation des mines, carrières et extraction | |
| | 07206 | Génie minier | |
| | 07207 | Raffinage et pétrochimie | |
| | 07209 | Autres formations en industries de transformation et de traitement n.c.a | |
| | 073 | Architecture, Bâtiment et Travaux Publics | |
| | 07301 | Architecture | |
| | 07302 | Urbanisme | |
| | 07303 | Géomatique | |
| | 07304 | Génie rural | |
| 07305 | Topographie et cadastre | | |
| 07306 | Construction et génie civil (maçonnerie, menuiserie, charpente, carrelage, Plomberie, ...) | | |
| 07307 | Conduite des grues | | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé |
|---------------|--|--|
| 08 | 07309 | Autres formations en architecture, bâtiment et travaux publics n.c.a |
| | Agriculture, foresterie, halieutique et sciences vétérinaires | |
| | 081 | Agriculture |
| | 08101 | Agronomie et techniques de production agricoles |
| | 08102 | Elevage |
| | 08103 | Horticulture et jardinage |
| | 08109 | Autres formations en agriculture n.c.a |
| | 082 | Foresterie |
| | 08201 | Sylviculture et exploitation forestière |
| | 08209 | Autres formations en foresterie n.c.a |
| | 083 | Halieutique |
| | 08301 | Aquaculture |
| | 08302 | Gestion des écosystèmes aquatiques |
| | 08303 | Gestion des pêches |
| | 08304 | Océanographie |
| | 08305 | Limnologie |
| | 08306 | Transformation et contrôle de qualité des produits halieutiques |
| | 08307 | Arts nautiques |
| | 08309 | Autres formations en halieutique n.c.a |
| | 084 | Science/médecine vétérinaire |
| | 08401 | Pathologie et microbiologie vétérinaire |
| | 08402 | Santé publique vétérinaire |
| | 08403 | Immunologie vétérinaire |
| | 08404 | Médecine vétérinaire |
| | 08405 | Pharmacie vétérinaire |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | | Domaine détaillé |
|---------------|--|---|--|
| 09 | | 08409 | Autres formations en science/médecine vétérinaire n.c.a |
| | Santé humaine et protection sociale | | |
| | 091 | Santé humaine | |
| | | 09101 | Odontologie |
| | | 09102 | Médecine humaine |
| | | 09103 | Soins infirmiers et formation de sages-femmes |
| | | 09104 | Techniques biomédicales et techniques médico-sanitaires (imagerie médicale, laboratoire, etc.) |
| | | 09105 | Techniques du génie sanitaire |
| | | 09106 | Pharmacie |
| | | 09107 | Médecine et thérapies traditionnelles et complémentaires |
| | | 09108 | Formation de délégué médical, vendeur en pharmacie, secrétaires médicaux |
| | | 09109 | Autres formations en santé humaine n.c.a |
| | 092 | Protection sociale | |
| | | 09201 | Soins gérontologiques et aux adultes handicapés |
| | | 09202 | Soins aux enfants et aux jeunes |
| | 09203 | Travail social (service social, rééducation, réhabilitation, éducation sociale spécialisée, administration des affaires sociales) | |
| | 09204 | Santé et sécurité au travail | |
| | 09209 | Autres formations en protection sociale n.c.a | |
| 10 | Prestation de services | | |
| | 101 | Services aux particuliers | |
| | | 10101 | Services domestiques |
| | | 10102 | Soins de beauté et de coiffure |
| | | 10103 | Hôtellerie et restauration |
| | 10104 | Sports | |

| Grand domaine | Domaine spécialisé | Domaine détaillé | |
|---------------|--------------------|---|--|
| | 101 | 10105 | Tourisme et loisirs |
| | | 10106 | Blanchisserie, nettoyage et teinture |
| | | 10109 | Autres formations en services aux particuliers n.c.a |
| | 102 | Services de sécurité | |
| | | 10201 | Sécurité publique |
| | | 10202 | Sécurité aérienne |
| | | 10203 | Sécurité maritime et fluviale |
| | | 10204 | Sécurité industrielle et minière |
| | | 10209 | Autres formations en services de sécurité n.c.a |
| | 103 | Services de sûreté | |
| | | 10301 | Défense (militaires, gendarmes, etc.) |
| | | 10302 | Protection des biens et des personnes (police, ..) |
| | | 10303 | Administration pénitentiaire |
| | | 10304 | Agent de Sécurité privé (gardien, vigile, ...) |
| | | 10309 | Autres formations en services de sûreté n.c.a |
| | 104 | Services de transport | |
| | | 10401 | Transport maritime |
| | | 10402 | Transport aérien |
| | | 10403 | Transport ferroviaire |
| | | 10404 | Transport routier |
| | | 10405 | Transport et logistique |
| | | 10409 | Autres formations en services de transport n.c.a |
| | 105 | Services de la poste | |
| 10501 | | Techniques d'exploitation en matière postale | |
| 10509 | | Autres formations en services de la poste n.c.a | |

III. Notes explicatives

III.1 Nomenclature des niveaux de formation

La **nomenclature des niveaux de formation** est utilisée pour mesurer les études accomplies par un individu.

1. Formation sur le tas

La **formation sur le tas** est un processus par lequel les individus apprennent en exerçant sous la direction de personnes bien formées et expérimentées. Elle est parfois confondue par erreur avec la **formation informelle et non structurée**. Il n'existe pas de cours conventionnels pour les apprenants. Elle est souvent renforcée par des séminaires, des ateliers et des cours formels. La formation sur le tas ne fournit pas de diplômes, elle peut donner droit à des certificats et attestations.

Est exclue de ce niveau de formation la **formation aléatoire** ou autodidacte c'est-à-dire celle acquise à travers les mass médias (télévision, radio, ...)

1. Formation dans un centre de formation

Il s'agit des formations de courte durée, n'excédant pas généralement un an, effectuées dans un centre agréé (Centre de promotion de la femme et de la famille, Centre multifonctionnel, etc.). Aucun diplôme n'est requis à l'entrée. Elles sont généralement sanctionnées par une attestation.

2. Formation scolaire de niveau primaire et post primaire

Ces formations concernent les personnes occupant des emplois n'exigeant pas une formation allant au-delà de la scolarité obligatoire (école primaire) ou ayant des formations spécialisées n'excédant pas deux années après le cycle primaire (SAR/SM, etc.).

3. Formation de niveau secondaire premier cycle

Elle concerne des formations dont la durée est comprise entre 1 et 4 ans après le cycle primaire. A la différence de la formation scolaire de niveau primaire et post primaire, celle-ci exige un diplôme à l'entrée au moins égal au CEP et se fait entre autres, dans des centres de formation aux métiers.

4. Formation de niveau secondaire second cycle ou GCE OL

Elle concerne les formations spécialisées d'une durée minimale d'un an et maximale de trois ans au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire. On y retrouve les aides-soignants, agents techniques,...

5. Formation de niveau post secondaire ou supérieure à cycle court

Il s'agit des formations d'une durée de deux ans dont les diplômes d'entrée sont le Baccalauréat, le GCE AL, le Brevet des Techniciens... Elles donnent droit au BTS/HND, DUT, DSEP, DEUG, IDE, Technicien Supérieur.

6. Formation supérieure de premier cycle.

Il s'agit des formations d'une durée de trois ans dont les diplômes d'entrée sont le Baccalauréat, le GCE AL, le Brevet des Techniciens... Ces formations sont sanctionnées par un diplôme d'ingénieur des travaux ou une licence.

7. Formation supérieure de second cycle

Elle concerne les formations d'une durée de quatre à cinq ans dont les diplômes d'entrées sont le Baccalauréat, le GCE AL ou équivalent. On peut également y accéder avec un diplôme de formation du premier cycle, pour une durée d'un an à trois ans. Elles sont sanctionnées par des diplômes de Master I&II, Maîtrise, Ingénieurs de conception, DESS, DEA,...

8. Formation de niveau doctoral

Elle concerne les formations dont la durée est de 6 ans ou plus après le Baccalauréat /GCE AL ou équivalent, conduisant à la rédaction et la soutenance d'une thèse de doctorat.

III.2 Nomenclature des spécialités de formation

01 Éducation et formation

Doivent être classées dans ce groupe uniquement les formations dispensées aux élèves-éducateurs et formateurs.

Les enseignants d'université sont exclus de ce groupe.

011 Formation des enseignants

Sont classées ici, toutes les formations dispensées aux élèves-enseignants dont la mission première sera la transmission des connaissances aux apprenants.

Sont exclues de ce groupe, les formations dont les apprenants n'auront pas pour mission la transmission des connaissances.

01101 Formation des enseignants de la maternelle et du primaire

Doivent être classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux formateurs pour l'enseignement au niveau maternel et primaire. Ces formations se déroulent généralement dans les Ecoles Normales d'Instituteurs d'Enseignements Général (ENIEG) publiques ou privées. Sont exclues, les qui dispensent les cours dans les écoles normales d'instituteurs, n'ayant suivi aucune formation appropriée.

01102 Formation des enseignants de l'enseignement secondaire technique

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux formateurs de l'enseignement secondaire technique, 1^{er} et 2nd cycles. Ces formations se déroulent généralement dans les Ecoles Normales Supérieures d'Enseignement Technique (ENSET). Les connaissances reçues doivent être dispensées auprès des élèves du premier et second cycles des établissements d'enseignement secondaire technique.

Sont exclues, les formations des enseignants qui dispensent des cours dans des établissements d'enseignement secondaire technique, n'ayant suivi aucune formation adéquate.

01103 Formation des instituteurs de l'enseignement technique (SAR/SM, Centres de Formation aux Métiers, ...)

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux formateurs des instituteurs de l'enseignement technique, 1^{er} cycle. Ces formations se déroulent généralement dans les Ecoles Normales d'Instituteurs d'Enseignement Technique (ENIET) publiques ou privées. Ces formateurs doivent dispenser des enseignements dans les établissements tels que : SAR/SM, Centres de Formation aux Métiers, etc.

01104 Formation des enseignants de l'enseignement secondaire général

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux formateurs pour l'enseignement du 1^{er} et 2nd cycles de l'enseignement secondaire général. Ces formations se déroulent généralement dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Les connaissances reçues doivent être dispensées aux élèves du premier et second cycles des établissements d'enseignement secondaire général.

Sont exclues, les formations des enseignants qui dispensent les cours dans ces établissements et qui n'ont suivi aucune formation adéquate.

01105 Formation des enseignants de l'enseignement normal

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux formateurs pour l'enseignement normal. Ces derniers sont appelés à former les futurs instituteurs des enseignements général et technique. Ces formations se déroulent principalement dans les écoles normales supérieures (ENS, ENSET) et les enseignants qui en sortent (les professeurs de l'enseignement normal) sont appelés à exercer au sein des ENIEG et des ENIET.

Sont exclues, les formations des enseignants qui dispensent les cours dans les ENIEG et ENIET et qui n'ont suivi aucune formation adéquate.

01106 Formation des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS)

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux enseignants d'EPS au 1^{er} et 2nd cycles dans les établissements d'enseignement secondaire général technique formels et informels. Ces formations se déroulent généralement dans les institutions de la jeunesse et des sports (INJS, CENAJES, etc.). Les connaissances reçues doivent être dispensées auprès des élèves du premier et du second cycle des établissements d'enseignement secondaire général et technique.

Sont exclues, les formations des enseignants qui dispensent des cours dans ces établissements, n'ayant suivi aucune formation adéquate.

01107 Ingénierie de formation

L'ingénierie de formation est un ensemble de démarches méthodologiques et cohérentes qui sont mises en œuvre dans la conception d'actions ou de dispositifs de formation afin d'atteindre efficacement l'objectif visé. Elle s'intéresse particulièrement au développement des compétences dans le cadre du montage du dispositif de formation pour répondre à une demande donnée et comprend : les méthodes et pratiques de l'analyse de la demande et des besoins de formation ; la conception d'un projet de formation ; la définition des méthodes et moyens à mettre en œuvre ; la coordination et le suivi de la formation ; l'évaluation de la formation ainsi que les modes de validation envisagés.

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux enseignants dans les matières d'ingénierie dans les établissements d'enseignement secondaire technique. Ces formations se déroulent généralement dans les institutions de formation des formateurs et de développement des programmes.

Sont exclues, les formations des enseignants qui dispensent des cours dans ces établissements, n'ayant suivi aucune formation adéquate.

01108 Formation des maîtres d'apprentissage et maître d'artisans

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la personne directement responsable de la formation de l'apprenti et assumant la fonction de tuteur est dénommée « maître d'apprentissage ». Le maître d'apprentissage a pour mission, de contribuer à l'acquisition par l'apprenti dans l'entreprise, des compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou diplôme préparé.

L'employeur doit permettre au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail, les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti. Il veille à ce que le maître d'apprentissage bénéficie de formations lui permettant d'exercer correctement sa mission et de suivre l'évolution du contenu des formations dispensées à l'apprenti.

Le maître d'apprentissage doit être titulaire d'un diplôme ou un titre au moins égal à celui préparé par l'apprenti et posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans, en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre. S'il ne remplit pas la première condition, le maître d'apprentissage doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre.

En effet, toute entreprise peut engager un apprenti si l'employeur déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage. Il doit également s'assurer que l'équipement de l'entreprise ou entreprise artisanale, les techniques utilisées, les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, les compétences professionnelles et pédagogiques ainsi que la moralité des personnes qui sont responsables de la formation sont de nature à permettre une formation satisfaisante.

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux maîtres d'apprentissage.

01109 Formation des moniteurs d'auto-école

Le moniteur d'auto-école ou enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière est chargé de former les futurs conducteurs à la conduite automobile et plus généralement à des comportements responsables et citoyens de sécurité. Il réalise également des actions de sensibilisation à la sécurité routière et de formation continue des conducteurs. Les candidats à l'enseignement de la conduite et la sécurité routière doivent obtenir une autorisation d'enseigner

Le candidat à l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière doit :

- soit être titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite et la sécurité routière et d'un diplôme complémentaire dans le domaine de la formation à la sécurité routière;
- soit être titulaire du Certificat d'Aptitude de l'Enseignement de la Conduite automobile (CAPEC).

L'exercice de cette profession requiert des compétences techniques spécialisées ainsi que des qualités humaines telles que l'écoute, l'ouverture aux autres, le sens des relations de confiance et la faculté d'adaptation à un public varié.

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux moniteurs d'auto-écoles.

Sont exclues, les formations des personnes exerçant comme moniteurs d'auto-écoles mais qui n'ont suivi aucune formation adéquate.

012 Formation des autres éducateurs

01201 Sciences de l'éducation

Les sciences de l'éducation concernent l'étude de différents aspects de l'éducation, et fait appel à diverses disciplines : histoire de l'éducation, sociologie de l'éducation, didactique des disciplines, psychologie des apprentissages, éducation comparée, administration scolaire, organisation et fonctionnement des systèmes éducatifs, politique de l'éducation, formation professionnelle et continue, formation du personnel de l'enseignement, enseignement spécialisé, ergonomie, etc.

Les sciences de l'éducation sont constituées par l'ensemble des disciplines qui étudient les conditions d'existence, de fonctionnement, et d'évolution des situations et des faits d'éducation. Démêler les facteurs qui entrent en jeu requiert le recours à plusieurs disciplines scientifiques : sociologie de l'éducation, histoire, démographie, économie de l'éducation, etc.

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux spécialistes en sciences de l'éducation.

Sont exclues, les formations reçues par des personnes qui transmettent des connaissances en sciences de l'éducation mais qui n'ont suivi aucune formation adéquate.

01202 Formation des éducateurs spécialisés (handicap physique, handicap moral, handicap mental, etc.)

L'éducateur spécialisé mène ses actions selon des connaissances, des valeurs, un savoir-faire et un savoir-être qui visent à permettre à une personne en difficulté d'agir sur elle-même et sur son environnement afin que sa condition sociale, éducative, psychique, matérielle ou de santé s'améliore dans un but immédiat ou plus lointain.

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou des difficultés d'adaptation. Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle qu'au niveau de la prévention spécialisée. Il est également de plus en plus appelé à intervenir dans le cadre de projets de développement local.

À titre d'exemple, l'éducateur spécialisé peut être amené à intervenir auprès :

- de mineurs en danger ou en risque de danger;
- de parents en grande difficulté dans l'exercice de leur autorité parentale ou de l'exercice de leur parentalité;
- de mineurs ou d'adultes en situation de handicap sensoriel, moteur ou psychique;
- de mineurs, d'adultes ou de familles en situation ou en risque d'exclusion sociale (personnes à la rue, familles expulsées ou sans logement, chômeurs, travailleurs pauvres...);
- de mineurs ou d'adultes en situation de réinsertion sociale (personnes sortant de détention, aménagement de peine, etc.);
- de mineurs ou d'adultes victimes d'infractions pénales (maltraitance, violence, violence conjugale, inceste...);
- de personnes vieillissantes et confrontées à une grande dépendance (Alzheimer, démence...).

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux éducateurs spécialisés.

Sont exclues, les formations personnes exerçant comme éducateurs spécialisés mais qui n'ont suivi aucune formation adéquate.

01203 Formation des encadreurs et animateurs des centres d'alphabétisation fonctionnels et des centres préscolaires communautaires

Les centres d'alphabétisation fonctionnels et les centres préscolaires communautaires sont des structures accueillant des enfants et/ou adolescents et des adultes (les centres de loisirs sans

hébergement, les centres de vacances ou colonies de vacances, les centres préscolaires communautaires et les centres d’alphabétisation, etc.).

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées à la formation des encadreurs et animateurs de centres d’alphabétisation fonctionnels et les des centres préscolaires communautaires.

Sont exclues, les formations des personnes travaillant dans ces centres mais qui n’ont suivi aucune formation adéquate.

01204 Formation des conseillers de jeunesse et d’animation

Le conseiller de jeunesse et d’animation met en œuvre la politique en matière de jeunesse et d’animation. Il intervient sur les domaines administratifs et financiers en menant des missions d’expertise, de conseil, d’évaluation et de mise en œuvre des politiques publiques en matière de jeunesse et d’animation.

Les activités principales d’un conseiller de jeunesse et d’animation sont :

- la mise en œuvre et l’évaluation des activités d’animation socioculturelle ;
- la conception et la mise en œuvre des programmes de développement communautaire et participatif ;
- la contribution à l’expertise, à la conception et à l’évaluation des procédures et organisations ;

Sont classées dans ce groupe spécialisé, les formations destinées aux conseillers de jeunesse et d’animation.

01209 Formation des conseillers d’orientation

Le conseiller d’orientation, également appelé conseiller d’orientation-psychologue ou psychologue conseiller en orientation, est un spécialiste du conseil individuel et collectif en orientation. Il aide les jeunes, les étudiants et les adultes, à mieux se connaître, à mieux se situer, à repérer les informations utiles, à s’organiser dans leurs choix. Il intervient auprès des jeunes en milieu scolaire professionnel et extrascolaire. Il intervient également auprès d’un public plus large.

Le conseiller d’orientation-psychologue est principalement amené à travailler en établissements scolaires et en Centre d’information et d’orientation. Certaines de ses activités sont communes à ces deux lieux d’exercice. De par son statut de fonctionnaire, il est tenu au secret professionnel. Comme psychologue, il respecte le code de déontologie de cette profession.

Le Centre d’information et d’orientation (CIO) est le lieu de rattachement administratif du conseiller d’orientation-psychologue. Le conseiller d’orientation-psychologue (COP) l’utilise pour accompagner les consultants : élèves des établissements scolaires et leurs parents, jeunes sortis prématurément du système scolaire, adultes en demande de reconversion, jeunes nouvellement arrivés dans le pays.

Les principales missions d’un COP sont :

- l’aide à l’élaboration et à la réalisation des projets d’études et professionnels des jeunes (scolarisés ou non) et des adultes ;
- la réalisation des entretiens de conseil ou de bilan pouvant faire appel à des questionnaires d’intérêts ou de motivation ;

- la contribution à l'observation continue des élèves et des étudiants et à la mise en œuvre de leur réussite ;
- l'information des élèves, des étudiants et de leurs familles sur les procédures d'orientation, les enseignements et les professions ;
- le conseil individuel des élèves, des étudiants et des parents ;
- la réalisation des activités d'évaluation des élèves et des étudiants en tant que support d'entretien individuel ;
- l'aide aux élèves et aux étudiants à la réalisation des projets scolaires et professionnels ;
- le conseil technique auprès du chef d'établissement, du chef de travaux et des équipes éducatives concernant l'élaboration des interventions des actions éducatives d'orientation ;
- l'animation avec les équipes éducatives, des actions collectives.

Sont classées dans ce sous-groupe, les formations destinées aux conseillers d'orientation.

Sont exclues, les formations des personnes exerçant comme conseillers d'orientation mais qui n'ont suivi aucune formation adéquate.

02 Lettres, arts et artisanat

021 Arts et artisanat

Le programme de formation en art offre aux apprenants des capacités nécessaires pour la production des produits dits des « beaux-arts » tels que la sculpture, la peinture, l'architecture, les arts graphiques, et aussi la musique, la danse, la poésie (à prendre au sens classique du terme, le mot poésie désignant à la fois la poésie lyrique, qui correspond au sens moderne de la poésie, la poésie tragique, c'est-à-dire le théâtre et la poésie épique) et la littérature. On y ajoute aussi, le cinéma, le théâtre, la photographie, la bande dessinée, la télévision, le jeu vidéo, voire l'art numérique ou la mode. La classification des arts n'est toutefois pas universelle et rechercher une classification unanime semble impossible, voire un anachronisme.

02101 Production multimédia (photographie, cinématographie, production musicale, ...)

Un environnement d'apprentissage multimédia se caractérise par le regroupement sur un même support d'au moins deux des éléments suivants : texte, son, image fixe, image animée sous forme numérique. Ces éléments sont accessibles via un programme informatique (logiciel) autorisant un degré plus ou moins élevé d'interactivité entre l'utilisateur et les éléments précités. Par interactivité nous entendons les possibilités de navigation, d'hyper navigation (par le biais d'hyperliens), de recherche d'informations (libre ou guidée) et d'aide en ligne.

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes de formation pour assurer plusieurs catégories de produits selon les destinataires.

- Dans le cas où le produit propose des activités de type « exercices », la qualité de l'évaluation tant positive que négative fournie par le logiciel, quels que soient la forme et le canal emprunté, est un critère de qualité du produit.

- Dans le cas d'un produit destiné à un usage institutionnel, la possibilité de conserver une trace de l'activité de l'apprenant, à destination de l'enseignant, sera considérée comme un atout supplémentaire.
- Dans le cas d'un produit destiné à un usage « en ligne » (« e-learning » par exemple), la possibilité d'entrer en communication synchrone ou asynchrone avec des pairs ou avec un enseignant sera considérée comme une caractéristique souhaitable (messagerie instantanée).

02102 Stylisme, modélisme, esthétique, décoration et design industriel

Stylisme

La formation en stylisme comprend un programme qui permet aux apprenants de créer de la mode, d'imaginer et dessiner des modèles destinés au prêt-à-porter. Le styliste est aussi appelé fashion designer, designer de mode ou encore dessinateur de mode. Le programme de formation doit comporter les aspects suivants :

- Création des modèles avec des outils de dessin traditionnels, des outils informatiques, des logiciels spécialisés qui aideront, à partir du dessin du styliste, à calculer et à dessiner les patrons des vêtements ;
- La coordination du travail en équipe, avec un modéliste et des confectionneurs, le choix des tissus et du dessin ;
- La création des modèles en s'inspirant des tableaux, des photographies, et de la culture, etc.

Modélisme

Le programme de formation en modélisme prépare l'apprenant à savoir donner vie au dessin imaginé par le styliste ou le designer. Pour cela, ce dernier doit être capable d'analyser l'ébauche, la découper en pièces en vue de réaliser un modèle. De manière spécifique, la formation donne à l'apprenant les moyens pour :

- interpréter des vêtements ;
- confectionner ;
- assurer un développement de base de la jupe, du corsage, du pantalon, etc.
- placer et couper ;
- réaliser des prototypes de différentes formes.

Décoration

La décoration une activité qui consiste à embellir un objet, une pièce, un espace à l'aide d'outils divers (des affiches, l'accrochage des tableaux, la décoration des meubles, des vases, des tableaux, du papier peint, de la peinture, des moquettes, des objets, des tatouages, des piercings, du « sapin de Noël », etc.).

Le programme de formation en décoration vise à donner à l'apprenant des capacités à concevoir, aménager et décorer un espace en respectant un cahier des charges et en menant une réflexion créative. Il doit par ailleurs acquérir des compétences pour l'organisation et la gestion d'un projet de décoration du brief client à la réception du chantier

Design industriel

Le programme de formation de cette spécialité prépare l'apprenant à utiliser les arts et les sciences appliquées pour améliorer la beauté, le dessin, l'ergonomie, la fonctionnalité, et l'« utilisabilité » d'un produit. Il doit avoir des compétences pour améliorer la qualité marchande, la production des produits industriels, pour élaborer les différentes caractéristiques d'objets, de procédés, de services, et des systèmes dans lesquels ces derniers seront intégrés au cours de leur cycle de vie.

02103 Beaux-arts (dessin, peinture, sculpture, art plastique, ...)

Ce groupe spécialisé comprend les formations qui offrent aux apprenants des programmes dont le contenu porte sur un ensemble de disciplines artistiques incluant historiquement la peinture, la gravure, la sculpture, l'architecture, la musique, la poésie, le théâtre, la danse et les arts plastiques « visant à l'expression sensible du beau ».

02104 Gestion et conservation du patrimoine culturel

Cette formation vise, entre autres, à donner aux apprenants, des compétences dans la réglementation des musées, les règles d'hygiène et de sécurité, la muséologie, la muséographie, l'histoire de l'art et des styles, l'archéologie, les principes de conservation préventive afin qu'ils puissent intervenir dans un domaine culturel (Arts et traditions populaires, Arts graphiques, cinématographiques, photographiques, Arts industriels, sciences et techniques industrielles, Beaux arts, arts décoratifs, artisanat d'art, immobilier, bâti, architecture, musique, livres et manuscrits, etc.).

02105 Artisanat

La formation en artisanat offre aux apprenants des programmes pour assurer la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Cette formation permet à l'artisan d'assurer, en général, le travail de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, ainsi que la commercialisation de ses produits.

En effet, le programme de formation en artisanat couvre le secteur économique de production d'objets réalisés souvent manuellement avec des matériaux et outils traditionnels, par une main d'œuvre locale. Ainsi, la définition adoptée par l'UNESCO pour les produits artisanaux est la suivante : *« On entend par produits artisanaux les produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini... La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue religieux ou social. »*

Les principales disciplines de l'artisanat sont : la poterie, la céramique, la faïence, la verrerie d'art, le travail du bois, le textile (tissage, vêtements, tapisserie, broderie), la sculpture, les poupées, les marionnettes, l'automate d'art, le travail du cuir, la bijouterie fantaisie, la ferronnerie, la fonderie, la peinture, les fresques, les panneaux, la tableterie, la dinanderie.

02106 Arts du spectacle (musique, théâtre, danse, chorégraphie, cirque)

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes portant sur un ensemble de disciplines dont l'objectif est la représentation devant un public. Il s'agit d'une formation sur les pratiques issues du théâtre, de la danse, du cabaret, du conte, du cirque, du théâtre d'improvisation, ou encore du

spectacle de rue. Les apprenants doivent avoir des compétences pour harmoniser et synchroniser la coprésence d'actants (ceux qui donnent à voir et à entendre) et d'un public (ceux qui ont accepté de voir et d'entendre).

02107 Art graphique (infographie, sérigraphie, imprimerie, ...)

Les programmes de cette spécialité offrent aux apprenants des compétences pour effectuer les différents procédés techniques, artistiques et pratiques des arts graphiques, liés au graphisme, à l'imprimerie et à l'estampe, les processus propres à la conception visuelle et à la mise en scène d'une création artistique utilisant différentes techniques (écriture, typographie, dessin, peinture, gravure et estampe, photographie...), l'utilisation des créations réalisées à des fins artistiques, industrielles ou commerciales (messages publicitaires, édition, affiches, revues, etc.).

022 Lettres et sciences humaines (à l'exception des langues)

Ce domaine comprend des formations des spécialistes sur l'analyse de l'Homme, de son histoire, de son passé, voire de son futur. Il s'agit notamment de la religion, de la théologie, de l'histoire, de l'archéologie, etc. Les sciences humaines et sociales interagissent également avec la physique, la chimie et les mathématiques.

02201 Religion et théologie

Théologie

Le programme de formation de cette spécialité offre aux apprenants des aptitudes pour analyser un ensemble de champs disciplinaires qui touchent d'une manière ou d'une autre à l'idée de Dieu ou du divin.

Religion

Le programme de formation de cette spécialité offre aux apprenants des aptitudes pour mieux comprendre, analyser et diffuser un système de pratiques et de croyances pour un groupe ou une communauté, la relation entre l'humanité et Dieu, la gestion du sacré, s'occuper d'une nature supérieure que l'on appelle divine et de lui rendre un culte. On distingue le christianisme (catholicisme, le protestantisme), l'islam.

02202 Histoire et archéologie

Histoire

Les programmes de formation en histoire donnent aux apprenants d'acquérir des compétences précises d'une part sur l'interprétation critique des faits et de leur contexte social, économique et politique, et d'autre part sur l'étude globale des mondes antique, médiéval, moderne et contemporain dans leurs multiples dimensions sociale, culturelle, spirituelle, politique et économique.

Archéologie

Le programme de formation de cette spécialité offre aux apprenants des aptitudes pour étudier l'Homme depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine, à travers sa technique et sur la base de l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté et qu'il est parfois nécessaire de mettre au jour (outils, ossements, poteries, armes, pièces de monnaie, bijoux, vêtements, empreintes, traces, peintures, bâtiments, infrastructures, etc.). Ce programme doit enseigner la culture archéologique

avec l'ensemble des artefacts et des écofacts relevant d'une période, d'une civilisation, d'une région, ou d'un peuplement donné. Il s'agit de présenter la culture matérielle, les concepts basés sur l'assemblage de vestiges retrouvés dans des espaces et dans des chronologies contingentes, sur un même site, ou dans une même région, par exemple.

02203 Philosophie

Cette spécialité comprend des programmes de formation qui permettent aux apprenants de développer un questionnement et une réflexion sur le monde et l'existence humaine, de proposer des théories et des concepts pour éclaircir des problèmes relatifs à la nature, à la culture, à la science, à la morale, à la politique ou encore au sujet humain, à son langage et à ses valeurs.

02204 Education civique et morale

Cette formation vise à amener l'apprenant à acquérir une conscience morale lui permettant de comprendre, de respecter et de partager des valeurs humanistes de solidarité, de respect et de responsabilité.

02205 Géographie humaine

La géographie humaine peut se définir par l'étude de l'homme qui occupe et aménage l'espace terrestre. Cet espace organisé par les sociétés constitue un espace géographique, objet de l'analyse spatiale en termes d'homogénéité, de discontinuités, de spécialisation et de ségrégation. Cela inclut l'étude de la population et du peuplement qui rend compte du dynamisme démographique, des mobilités et des inégalités des structures sociales. La réflexion sur les milieux, l'environnement et les risques est complétée par l'étude de l'aménagement et des acteurs.

Les programmes de formation en géographie humaine donnent aux apprenants les compétences pour se familiariser aux éléments de base de l'analyse géographique de l'espace organisé par les sociétés notamment par l'initiation aux grands concepts de l'analyse spatiale, la perception des répartitions, des dynamiques et des mobilités démographiques, l'appropriation des notions de territoire, milieux et environnement, la définition de l'urbanité et des activités humaines, l'exploration des outils du géographe et des représentations spatiales, etc.

023 Langues et littérature

Ce domaine comprend des formations des spécialistes de la langue et de la littérature. Il s'agit d'un ensemble de formations évolutives comportant des signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permettent la communication entre les individus.

02301 Acquisition d'une langue

Le programme de formation de cette spécialité prépare l'apprenant à l'acquisition d'une langue à travers l'apprentissage des aspects théoriques de la psychologie, de la linguistique et l'étude des facteurs influençant cette acquisition. Le programme de formation offre des compétences pour la maîtrise des facteurs linguistiques, cognitifs et socio-psychologiques relatifs à ladite langue. Cette formation doit comporter les modules suivants :

- Acquisition de la prononciation ;
- Acquisition de la phonologie ;
- Acquisition de la morphologie ;

- Acquisition de la syntaxe ;
- Acquisition de la sémantique ;
- Acquisition de la pragmatique ;
- Acquisition du vocabulaire.

02302 Littérature et linguistique (interprétariat, traduction, ...)

La littérature

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes de formation permettant l'analyse des aspects spécifiques de la communication verbale, orale ou écrite qui met en jeu une exploitation des ressources de la langue pour multiplier les effets sur le destinataire, qu'il soit lecteur ou auditeur. L'apprenant doit avoir les compétences pour développer la fonction esthétique de la langue : la mise en forme du message, les formes diverses de l'expression orale comme le conte, la poésie traditionnelle des peuples sans écriture, le théâtre, etc.

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes de formation permettant l'étude du langage, notamment la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive mais descriptive. Le programme de formation comprend les trois principaux axes suivants :

- études en synchronie et diachronie : l'étude synchronique d'une langue s'intéresse seulement à cette langue à un moment donné de son histoire, à un seul de ses états, tandis que l'étude diachronique s'intéresse à son histoire, à son évolution, la situe dans une famille de langues, et décrit les changements structurels qu'elle a subis dans le temps ;
- études théoriques et appliquées : la linguistique théorique étudie la création de structures permettant la description individuelle des langues ainsi que les théories cherchant à dégager des invariances ou des symétries ;
- études contextuelles et indépendantes : l'étude contextuelle indique qu'on s'intéresse aux interactions et aux relations entretenues entre le langage et le monde, tandis que l'étude indépendante indique qu'on considère le langage pour lui-même, indépendamment de ses conditions extérieures.

03 Science sociales, communication et information

031 Sciences sociales et du comportement

Sont classées ici, les formations en sciences sociales et celles en relation avec les comportements humains. Il s'agit notamment de l'économie, des sciences politiques, de la psychologie, etc.

03101 Economie

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes de formation permettant l'analyse de l'activité économique, de l'activité humaine qui consiste en la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services.

Les apprenants de cette formation doivent avoir des compétences pour : analyser les concepts étudiés par les sciences économiques, sur la base des théories économiques et de la gestion pour sa mise en pratique ; proposer des mesures pour la réduction de dépense ou l'amélioration de l'épargne, pour une organisation interne plus efficiente des structures économiques.

Le programme de formation comporte au moins l'étude des deux grandes branches de l'économie: la microéconomie ou étude des comportements individuels des ménages et des entreprises, et la macroéconomie qui traite de l'agrégation des comportements des agents économiques et qui émerge dans l'entre-deux-guerres. De nos jours l'économie applique ce corpus à l'analyse et à la gestion de nombreuses organisations humaines (puissance publique, entreprises privées, coopératives, etc.) et de certains domaines : international, finance, développement des pays, environnement, marché du travail, culture, agriculture, etc.

Sont exclues de ce groupe détaillé, les formations en commerce, commerce international, finance, banque, assurance, approvisionnement et stock, marketing, relations publiques et publicité analyse des investissements, gestion des services administratifs (comptabilité, fiscalité, audit et contrôle de gestion, régies financières, gestion de ressources humaines, comptabilité-matières, administration et management, montage et évaluation des projets, planification).

03102 Sciences politiques

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes de formation permettant l'étude des processus politiques, mettant en jeu des rapports de pouvoir entre les individus, les groupes, et au sein de l'État, les rapports de forces sur une base transnationale (par exemple, entre diasporas ou entre firmes multinationales), ainsi que certains courants postmodernes qui mettent l'accent sur le langage (philosophie du langage), sur la biopolitique ou encore sur les conceptions genrées des individus.

Le programme de formation comporte au moins l'étude des principaux modules suivants : la philosophie politique, les relations ou études internationales, la politique comparée, l'étude des comportements électoraux, l'administration publique et les politiques publiques. Les méthodes utilisées par la science politique sont principalement celles des sciences sociales.

03103 Psychologie

Cette spécialité offre des programmes de formation nécessaires pour l'étude des faits psychiques, des comportements et des processus mentaux.

Le programme de formation comporte au moins l'étude des principaux modules suivants : la psychologie qui a des applications thérapeutiques individuelles ou collectives, sociales, politiques ou morales ; l'investigation de la structure et du fonctionnement du psychisme. Elle s'attache donc à décrire, évaluer et expliquer les processus mentaux dans leur ensemble notamment les manifestations de la subjectivité.

Au terme de la formation l'apprenant doit être un professionnel du fonctionnement psychique et des psychopathologies, du comportement humain, de la personnalité ou même des relations interpersonnelles. Il intervient dans tous les domaines de la société (éducation, santé, médico-social, association, travail, sport, etc.) avec pour objectif de préserver, maintenir ou améliorer le bien-être ou la qualité de vie de l'individu et sa santé psychique, développer ses capacités ou favoriser son intégration sociale. Par conséquent, selon sa spécialisation (psychologie clinique, psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie du travail, orientation professionnelle, etc.), le psychologue utilise des méthodes d'intervention spécifiques basées sur des approches théoriques variées.

Le programme de formation comporte au moins l'étude de principales thématiques suivantes :

- les fonctions végétatives que le philosophe limite essentiellement à la nutrition et à la reproduction mais qui vont aujourd'hui bien au-delà ;
- les fonctions sensitives qui seraient désignées actuellement comme la perception ;
- les fonctions motrices (incluant la motivation) ;
- les fonctions intellectives (ou fonctions cognitives).

03104 Sociologie et études culturelles (Genre et développement, anthropologie à l'exception de l'anthropologie physique, ethnologie, futurologie,

Cette spécialité offre des programmes de formation nécessaires pour comprendre et expliquer l'impact de la dimension sociale sur les représentations (façons de penser) et les comportements (façons d'agir) humains. L'apprenant doit acquérir des compétences pour l'analyse des relations et des interconnexions dans les domaines très variés comme : le travail, la famille, les médias, les relations sociales, les réseaux sociaux, les rapports de genre (hommes/femmes), les statuts et fonctions, les religions, ou encore les formes de cultures et d'ethnicités. C'est elle qui pousse l'humain à réagir en société de façon à modifier ou préserver son statut social.

Le programme de formation comporte l'étude des diverses théories sociologiques (les paradigmes) qui rendent compte des phénomènes sociaux humains sous plusieurs angles : fonctionnalisme ; holisme ; structuralisme ; individualisme méthodologique ; etc.

A titre illustratif, certaines mettent plutôt l'accent sur l'étude de l'impact sur un phénomène donné des relations sociales et interactions entre individus. Cette école s'intéresse de ce fait essentiellement à la mise en évidence et à la compréhension des interactions entre individus, considérés par ailleurs comme relativement rationnels. C'est en particulier le cas de l'école de l'individualisme méthodologique.

D'autres, par contre, conduisent leur réflexion en s'appuyant consciemment ou non sur le **paradigme** selon lequel le « social » doit être considéré comme « une chose » qui existe dans les consciences de façon autonome et consistante, et ne peut être réduit à la somme algébrique des états ou des comportements individuels. C'est en particulier le cas des écoles dites holistes, telles que le structuralisme.

On y retrouve notamment les formations en genre et développement, anthropologie et ethnologie.

03105 Gériatrie

Cette spécialité offre des programmes de formation nécessaires pour comprendre le vieillissement humain, ses conséquences et son implication au sens le plus large : biologie et physiologie des organismes vivants, psychologie, santé, santé publique, économie, société, démographie, anthropologie, sociologie et plus généralement la plupart des sciences humaines. Outre les thématiques suscitées le programme de formation comprend la gériatrie qui est une composante de champs de la gériatrie qui s'intéresse plus spécifiquement aux conséquences du vieillissement sur la santé humaine et aux maladies des personnes âgées.

Il est exceptionnel qu'un apprenant puisse connaître seul, toutes les dimensions de la gériatrie. Par contre, les spécialistes du vieillissement dans leurs disciplines respectives sont plus nombreux. Leur rencontre et le travail interdisciplinaire est l'enjeu principal de la gériatrie.

La gérontologie médicale peut être pratiquée dans cette vision globale ou, au contraire, être une autre spécialité qui ignore en particulier le contexte social et les aspirations uniques de la personne vieillissante.

03106 Géographie et démographie (à l'exception de la géographie physique)

La démographie a pour objet, l'étude des populations humaines, traitant de leur effectif, leur structure, leur évolution, leurs caractères généraux, et leur dynamique (nuptialité fécondité, natalité, mortalité, migration) envisagés principalement d'un point de vue quantitatif. La démographie s'intéresse également aux causes qui ont pu produire les phénomènes étudiés, à leurs conséquences possibles, ainsi qu'aux politiques de populations souhaitables.

En tant que discipline des sciences sociales, la démographie va puiser dans les connaissances de disciplines connexes telles que la sociologie, l'économie, la géographie et l'histoire, pour pouvoir interpréter de la manière la plus juste possible les faits démographiques. De ce fait, elle dépasse largement le cadre de l'analyse statistique et permet d'étudier les phénomènes sociaux dans une perspective globale.

La formation en démographie offre aux apprenants des aptitudes et des capacités dans la conception et la mise en œuvre des opérations de collecte des données statistiques et/ou démographiques telles que les recensements de la population et de l'habitat, les enquêtes spécifiques, et dans la conception le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Les apprenants de cette formation doivent avoir des aptitudes en mathématiques et en statistique, une capacité à expliquer les phénomènes et faits sociaux ainsi qu'un esprit d'analyse et de synthèse.

03107 Formation sur la paix et les conflits, droits de l'homme

Cette spécialité offre des programmes de formation nécessaires pour comprendre les droits humains ou encore droits de la personne, concept soit philosophique, soit juridique, soit politique, selon lequel tout être humain possède des droits universels, inaliénables, quel que soit le droit positif en vigueur ou d'autres facteurs locaux tels que l'ethnie, la nationalité ou la religion.

03108 Techniques audiovisuelles

La formation en Techniques audiovisuelles permet aux apprenants de coordonner les efforts, d'améliorer, et de regrouper les articles traitant des Techniques audiovisuelles communes au cinéma, à la télévision, au multimédia, à la photographie numérique et qui ont pour point commun: l'informatique. Les formations dans le cinéma et l'audiovisuel englobent tant les métiers techniques de l'image et du son que les métiers artistiques.

032 Communication et information

La communication

Cette spécialité offre des programmes de formation nécessaires pour l'étude des interactions avec autrui qui transmettent quelques informations, des moyens et techniques permettant la diffusion d'un message auprès d'une certaine audience. Cette formation concerne aussi bien l'être humain (communication interpersonnelle, groupale...), l'animal, la plante (communication intra- ou inter-espèces) ou la machine (télécommunications, nouvelles technologies...), ainsi que leurs hybrides : homme-animal, hommes-technologies, etc.

Le programme de formation comporte entre autres les thématiques suivantes :

- Les « sciences de l'information et de la communication », qui proposent une approche de la communication centrée sur la transmission d'informations. Dans ce cadre, la communication étudie aussi bien l'interaction homme-machine que les processus psychiques de transmission de connaissances (avec l'appui des sciences cognitives).
- La psychologie sociale qui s'intéresse essentiellement à la communication interpersonnelle (duelle, triadique ou groupale). La communication – vue comme un système complexe – concerne tout ce qui se passe lorsque des individus entrent en interaction. Les processus cognitifs, affectifs et inconscients sont pris en compte. Dans cette optique, les informations transmises sont toujours multiples, que la transmission d'informations n'est qu'une partie du processus de communication et que différents niveaux de sens circulent simultanément.
- La psychanalyse qui traite de la communication intra-psychique.

En sont exclues les formations en journalisme et reportage classées ailleurs.

03201 Journalismes et reportage

Le journalisme

Cette spécialité offre des programmes de formation permettant à l'apprenant de recueillir, vérifier ou commenter des faits pour les porter à l'attention du public dans les médias en respectant la déontologie du journalisme, reposant sur la protection des sources d'information, du correspondant de guerre au journalisme d'investigation, sans oublier les autres spécialisations : dessinateur de presse, journaliste reporter d'images (JRI), photjournaliste, secrétaire de rédaction, critique musical ou éditorialiste.

Ainsi l'apprenant doit acquérir des compétences pour recueillir des informations puis écrire des articles ou publier des reportages (écrits, audio, photo ou vidéo), en consultant les dépêches des agences de presse et la documentation de son entreprise, en interrogeant des spécialistes ou des témoins, à qui il garantit la protection des sources d'information .

03202 Formation à la gestion des bibliothèques, de la documentation et de l'archivage

Cette formation vise à doter les apprenants des capacités nécessaires pour participer à la constitution, l'organisation, l'enrichissement, l'évaluation, l'exploitation et la communication au public, des collections de toute nature. Elle apporte également des compétences dans la rédaction des résumés et d'attribution d'indices classificatoires ainsi que le stockage à long terme de données.

Le programme des enseignements porte principalement sur l'archivistique, sur la bibliothéconomie et sur la documentation.

03203 Formation de techniciens de musées et d'établissements analogues

Le technicien de musée est responsable de la manipulation correcte des objets de collection au sein de l'exposition, dans les dépôts et lors du transport. Il s'occupe ainsi de l'entretien technique ou de la gestion des objets. Il peut aussi être en charge des deux domaines à la fois.

Les programmes de formation des techniciens de musées et établissements analogues permet à l'apprenant d'être responsable entre autres, du marquage physique, de l'entreposage et de la sortie des objets en dépôt, du déplacement et du positionnement sûr et efficace des objets, du contrôle technique des nouvelles entrées, de la gestion de la localisation des objets, du déroulement optimal lors séances de photographies d'objets, de la

coordination et la gestion du montage et le démontage technique des expositions, de la gestion du matériel d'exploitation, etc.

03204 Edition

Cette spécialité offre des programmes de formation permettant à l'apprenant de présenter, de reproduire, puis de commercialiser la production intellectuelle d'un auteur. Cette formation recouvre toutes formes de textes : littéraire, scientifique, partition musicale, code informatique, image, etc. Le support final est aujourd'hui multimédia, et non plus seulement papier. L'apprenant doit acquérir des compétences pour diriger le parcours de la « chaîne du livre » et, souvent, établir également le programme financier intégrant les coûts prévus et les gains espérés, comme dans n'importe quelle entreprise. Il doit avoir l'esprit d'équipe car il est amené à travailler en étroite collaboration avec le diffuseur, le distributeur et le libraire.

Le programme de formation comporte les thématiques suivantes :

- Les principes du choix de la ligne éditoriale de sa (ou ses) collection(s);
- Les caractéristiques du choix des auteurs ;
- Le choix des correcteurs pour une éventuelle réécriture partielle ou totale à partir des manuscrits.

04 Commerce, administration et droit

Ce grand domaine regroupe les formations qui ont trait aux sciences économiques et au droit. Dans les sciences économiques, on fait allusion aux formations en rapport, d'une part, avec le commerce et d'autre part avec la gestion. Ce grand groupe comprend 3 domaines spécialisés : le commerce, la gestion des services administratifs et le droit.

041 Commerce

Les formations en commerce ou formations commerciales peuvent s'entendre comme celles qui préparent l'individu à exercer l'activité économique consistant à acheter et/ou à revendre des biens et des services dans le but de se faire un profit ou un bénéfice. Dans ce domaine spécialisé, on classe les formations en rapport avec la finance, la banque, l'assurance, l'analyse des investissements, l'approvisionnement et stock, le marketing, les relations publiques et la publicité, le commerce international, la métrologie, la déclaration en douane et les autres formations diplômantes et certifiantes impliquant le commerce.

Ne sont pas classées dans ce groupe, les formations en comptabilité, fiscalité, audit et contrôle de gestion qui concourent à l'activité commerciale mais qui relèvent d'un autre domaine spécialisé.

04101 Finance, banque, assurances, analyse des investissements

Sont classées dans ce domaine détaillé, les formations dont les programmes d'enseignement sont conçus pour préparer les apprenants à la planification, la gestion et l'analyse des aspects financiers et monétaires ainsi que du rendement au sein d'entreprises commerciales, d'établissements bancaires ou d'autres types d'organismes, à la gestion des opérations financières et monétaires, à l'exercice et à la gestion des activités relatives au crédit de particuliers ou d'entreprises, au nantissement et à la constitution de dossiers de financement, et à se charger des communications à ces égards pour des organismes financiers, à la prise en charge la gestion des risques au sein

d'organisations, et à offrir des services d'assurance et de protection à des particuliers, à des entreprises et à d'autres types d'organisations.

Les sujets de la formation à la finance portent notamment sur : les principes comptables; les instruments financiers, la planification des immobilisations, le financement lié aux acquisitions, la gestion de l'actif et de la dette, l'établissement du budget, l'analyse financière, la gestion des investissements, la gestion de portefeuille, les opérations bancaires, la politique financière, la politique monétaire, les marchés monétaires, les marchés financiers, les opérations de change (devises étrangères), l'analyse des risques, les mouvements de trésorerie.

La formation en banque porte sur les principes généraux concernant les opérations financières et bancaires, l'assurance, l'immobilier, la fiscalité, le droit commercial et règlements pertinents, les méthodes quantitatives, les applications informatiques relatives à la finance, la gestion.

Pour le programme de formation en assurance, les enseignements tournent autour de l'assurance contre les risques divers, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance de biens, les avantages sociaux, l'assurance sociale, l'assurance maladie, la liquidation de sinistre, la souscription, la théorie du risque, le régime de retraite.

Est exclue de ce domaine, la formation actuarielle qui est classée à 05504.

04102 Approvisionnement et stocks

On y classe les formations dont les programmes sont conçus pour préparer les apprenants à se charger de la gestion des contrats pour l'achat de biens et de services pour une entreprise ou un organisme, de même que des contrats pour la vente de biens et de services à d'autres entreprises ou organismes. Les enseignements portent sur le droit contractuel, les négociations, le processus d'achat, les marchés publics, l'analyse des coûts et des prix, les relations avec les fournisseurs, l'administration des contrats, la vérification et l'inspection, les relations avec d'autres services d'entreprise, les applications liées à des secteurs particuliers comme la haute technologie, le marché international et la construction.

04103 Marketing, relations publiques et publicité

Sont classées dans ce domaine, les formations dont les programmes d'enseignement sont élaborés pour préparer d'une manière générale les apprenants à prendre en charge et à gérer les processus d'établissement d'une clientèle et de distribution de biens, à gérer l'image médiatique d'une entreprise, d'une organisation ou d'une personne et le processus de communication avec les intervenants, la clientèle, l'auditoire et le grand public, à créer, réaliser, transmettre et évaluer les messages publicitaires visant la promotion et la vente de produits et services.

La formation en marketing s'appuie entre autres, sur le comportement du consommateur et la dynamique, le principe de la recherche en marketing, l'analyse de la demande, la relation entre le coût, le volume et le bénéfice, la théorie de l'établissement du prix, la campagne de marketing et planification stratégique, les segments de marché, les méthodes publicitaires, les ventes et gestion des ventes, les relations.

Pour la formation en relations publiques, les apprenants sont entretenus sur la théorie des relations publiques, les principes pertinents de la publicité, du marketing et du journalisme, la conception de message/image, la gestion de l'image, la gestion des événements spéciaux. Ils acquièrent des compétences dans l'élaboration des politiques de communication, la mise en place des moyens

nécessaires, l'analyse de la concurrence et la conception des meilleures actions pour la supplanter ainsi que la définition et le renforcement de l'image.

La formation en publicité se caractérise par des enseignements portant sur la théorie de la publicité, les stratégies de marketing, les méthodes de conception et de réalisation de messages publicitaires, les techniques et méthodes de conception de campagnes publicitaires, la gestion des relations.

04104 Commerce international

Sont classées dans ce domaine détaillé, les formations concourant à la gestion du commerce international et des opérations connexes. Les programmes d'enseignement dans ces formations comprennent entre autres : les principes et procédés relatifs aux ventes à l'exportation, la réglementation du commerce, le commerce à l'étranger et problèmes connexes, les questions relatives au marché monétaire, la politique commerciale internationale, les applications liées aux actes de commerce dans des pays ou des marchés spécifiques.

04105 Métrologie

Cette formation offre aux apprenants les capacités à mieux assurer les missions d'inspection et de contrôle des prix, poids et mesures des biens et services échangés sur le marché. Le programme de formation porte sur les cours suivants : contentieux des prix, poids et mesures, politique de la consommation et de la concurrence, dumping et produits d'importation subventionnés, notions de physiques et de mathématiques appliquées à la métrologie, statistiques appliquées (Produits préemballés et assimilés), instrumentation (gravimétrie et mesures de longueur, volumétrie), contrôle métrologique légal, norme et qualité, commerce international.

042 Gestion de services administratifs

Ce domaine spécialisé renvoie à un ensemble de formations qui préparent les apprenants à assurer des emplois à tous les niveaux de service de l'administration : service financier, service des ressources humaines, service de la comptabilité-matière, services techniques, etc.

04201 Comptabilité, fiscalité, audit et contrôle de gestion

Sont classées dans ce domaine détaillé, les formations dont les programmes d'enseignement sont conçus pour préparer les apprenants à exercer les professions de comptable, à offrir des services de conseil et de gestion en fiscalité aux particuliers et aux entreprises, à évaluer les activités financières et opérationnelles d'une organisation, à contrôler la conformité aux lois et à la politique en vigueur, à préserver les éléments d'actif et à améliorer la planification et l'affectation des ressources.

Les programmes de formation en comptabilité comprennent des cours sur divers sujets : principes comptables, théorie comptable, comptabilité générale, comptabilité de gestion, comptabilité analytique, gestion budgétaire, comptabilité fiscale, aspects juridiques de la comptabilité, audit et contrôle de gestion, procédures de déclaration, analyse d'états financiers, planification et consultation financières, systèmes d'information sur les entreprises, méthodes de recherche comptable, normes et éthique professionnelles, applications liées à des organismes à but lucratif, sans but lucratif et publics.

Les programmes d'enseignement en fiscalité sont structurés autour du droit fiscal et règlements de l'impôt sur le revenu, des systèmes de gestion des documents fiscaux, de l'impôt sur le revenu des particuliers ou des entreprises, de la planification fiscale, de la société de personnes et rapport

fiduciaire, de la dépréciation de biens, des gains et pertes en capital, de la disposition de biens, du transfert de biens, de la liquidité, de l'évaluation, de l'applications liées à des problèmes de fiscalité spécifiques.

Les programmes de formation en audit et contrôle de gestion intègrent entre autres : la comptabilité avancée, les techniques et outils d'audit et de contrôle, l'échantillonnage, les risques et contrôle, la planification, la gestion de la fonction de vérification, les lois et règlements, la vérification environnementale, les applications liées à la technologie de l'information, les normes et éthique professionnelles, les problèmes spécifiques relatifs à l'industrie et au secteur des services.

04202 Régies financières

Sont classées dans ce domaine détaillé, les formations en rapport avec les impôts, les douanes et le trésor. On y retrouve notamment la formation des inspecteurs des impôts, la formation des contrôleurs des impôts, la formation des inspecteurs du trésor, la formation des contrôleurs du trésor, la formation des inspecteurs de douanes et la formation des contrôleurs de douanes. Ces formations sont toutes dispensées au Cameroun par l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

En sont exclues, les formations pour la comptabilité-matières classées à 04205.

04203 Gestion des ressources humaines

Ce domaine de formation est basé sur des programmes d'enseignement conçus pour préparer d'une manière générale les apprenants à développer le capital humain au sein d'une entreprise et à offrir des services à cet égard sur une base individuelle ou collective. Ces programmes comprennent des cours sur divers sujets : politique en matière de personnel, politique organisationnelle, dynamique des ressources humaines, mouvement de personnel, relations de travail, stéréotypes sexuels, droits de la personne, lois et règlements relatifs aux ressources humaines, systèmes de motivation et d'indemnisation, régimes de travail, gestion de carrière, évaluation des employés, recrutement et sélection, programmes de formation et de gestion de personnel, programmes et activités relatifs à la gestion de ressources humaines.

0424 Techniques administratives

La formation en techniques administratives développe chez l'apprenant la capacité d'utiliser efficacement les ressources d'une organisation en respectant l'éthique de la profession. Les programmes de formation comportent des activités variées qui visent à développer progressivement les compétences de ce dernier dans différents axes tels que la gestion de projet, le management, la comptabilité et finances, le marketing, la production, les ressources humaines, etc.

04205 Comptabilité-matières

La formation en comptabilité-matières donne aux apprenants d'acquérir des connaissances dans la prise en charge (conditions de réception des matières et denrées...) ; la conservation ou utilisation des biens et valeurs d'exploitation pris en charge ; l'exécution des mouvements ordonnés par la personne habilitée à cet effet ; l'identification et désignation des articles à comptabiliser ; la passation des écritures : tenue des inventaires (inventaire général physique tenu par l'ordonnateur, inventaires particuliers tenus par les préposés, ou registre d'enregistrement des mouvements) ; la justification des mouvements (pièces justificatives ordre de sortie ou d'entrée, procès verbaux, certificats administratifs...) ; la centralisation des mouvements (autorité qualifiée, périodicité).

04206 Administration et management

On classe dans ce domaine détaillé, les formations dont les programmes d'enseignement concourent à préparer d'une manière générale les apprenants à se charger de la planification, de l'organisation, de la direction et de la conduite des affaires dans une entreprise ou un organisme. Ces programmes comprennent des enseignements sur divers sujets : théorie de la gestion, gestion des ressources humaines, comportement humain, comptabilité et méthodes quantitatives variées, achat et logistique, organisation et production, marketing et prise de décisions.

04207 Montage et évaluation des projets

Sont classées dans ce domaine détaillé, les formations dont le programme intègre entre autres, les enseignements sur la méthodologie de montage et de conduite de projets, la prise en compte d'un cahier des charges, les réponses à un appel d'offres, la définition d'objectifs clairs et mesurables, la mise en place d'un partenariat, la construction d'un référentiel d'évaluation et la technique rédactionnelle de présentation du projet et de l'évaluation.

Sont aussi classés dans ce domaine, les formations en suivi et évaluation des projets, même si elles ne font pas référence au montage de projets.

04208 Planification

La formation en planification donne aux apprenants la capacité d'élaborer un plan de développement. Elle met notamment l'accent sur la compréhension des problématiques de développement, les approches, techniques et méthodes de développement pour répondre aux besoins des demandeurs et sur le renforcement des capacités des apprenants en matière de diagnostic, de définition des axes et stratégies de développement, de formulation des plans d'action et des stratégies de mise en œuvre et d'accompagnement des acteurs dans les projets et programmes de développement.

La formation en planification peut être spécialisée c'est-à-dire orientée vers un domaine d'activité précis. *Exemple : l'éducation, la santé, l'économie, la territoriale, etc.*

Quelque soit la spécialité, toutes les formations en planification sont classées dans ce domaine détaillé.

043 Droit

Le droit est défini comme étant l'ensemble des règles qui régissent la conduite de l'Homme en société et les rapports sociaux. Il peut encore se comprendre comme étant l'ensemble des règles imposées aux membres d'une société pour que leurs rapports sociaux échappent à l'arbitraire et à la violence des individus et soient conformes à l'éthique dominante.

Les formations en rapport avec le droit sont celles qui permettent aux apprenants de veiller sur son application dans la société. Dans ce groupe spécialisé, sont classées entre autres, les formations d'auditeurs de justice (magistrature) et de greffe, les formations d'huissiers, d'avocats et de notaires.

04301 Magistrature

La formation des auditeurs de justice vise l'apprentissage des techniques professionnelles du magistrat et des connaissances transversales sur son environnement institutionnel, humain et social. Elle prépare les élèves à prendre des décisions graves, touchant à la liberté et à l'honneur des citoyens. A cet effet, elle les amène à acquérir une connaissance exacte des textes qu'ils doivent faire

respecter et faire appliquer, tout en prenant conscience de la dimension humaine et sociale de leurs tâches à savoir :

- développer les aptitudes à apprécier, juger objectivement et impartialement les faits et qualifier les infractions au regard de la légalisation de base ;
- développer la formation professionnelle par des stages dans les juridictions et les services centraux.

La formation des auditeurs de justice est dispensée au Cameroun par l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature. Les candidats y entrent avec un diplôme équivalent au master 1 et passent deux années de formation.

04302 Greffe

Cette formation destine les apprenants aux métiers de greffiers (administrateurs de greffes, greffiers, greffiers adjoints, etc.) dans les juridictions.

La formation du greffier tourne autour de la culture administrative et le positionnement professionnel (connaissance de l'institution judiciaire et du positionnement professionnel, techniques d'information et de communication), des connaissances procédurales et informatiques (connaissances procédurales de base, connaissances transversales à l'instar de l'aide juridictionnelle et des frais de justice, traitement de texte) et des connaissances relatives à l'éthique professionnelle et à l'encadrement intermédiaire (droits et obligations statutaires, déontologie et responsabilités du fonctionnaire, gestion des émotions et accueil des publics, etc.).

04303 Formation des huissiers

C'est une formation qui destine l'apprenant au métier d'huissier de justice. Elle prépare les apprenants à être des officiers ministériels chargés de signifier les actes de procédure et les décisions de justice, d'assurer l'exécution de ceux qui ont force exécutoire et de procéder à des constats. La formation de l'huissier de justice se fait en deux étapes. Premièrement, l'apprenant suit un cursus universitaire normal avec à la clé un équivalent de master 1. Ensuite, une formation pratique à travers un stage de 2 années dans un cabinet d'étude d'huissier sanctionné par un examen national de fin de stage d'huissier de justice.

04304 Formation des avocats

C'est une formation qui destine l'apprenant au métier d'avocat. Les programmes de formation de ce domaine offrent aux apprenants des compétences sur les techniques juridiques (rédaction d'actes, de conclusions), sur les différentes procédures (telles que la procédure civile ou la procédure pénale), sur les techniques de plaidoiries, ainsi que sur la déontologie professionnelle (principalement, par l'assimilation du code de déontologie des avocats). Pour devenir avocat, il faut être titulaire d'une licence en droit, présenter un examen d'aptitude qui permet d'effectuer un stage de 2 ans à compter de la date de prestation de serment comme avocat stagiaire. A l'issue du stage en cabinet, il devra se présenter à un examen de fin de stage, et en cas de réussite, il devra prêter serment devant la Cour d'Appel de son lieu de résidence.

04305 Formation des notaires

Sont classées dans ce domaine détaillé, les formations qui confèrent aux apprenants la capacité de recevoir et de rédiger, pour des particuliers, des entreprises et des collectivités, les actes, les contrats,

etc. pour leur conférer un caractère authentique et même obligatoire dans certains cas. Les enseignements dans cette formation ont, entre autres, trait au droit professionnel (statut et organisation du notariat, approfondissement de la notion d'authenticité, responsabilité notariale, discipline, etc.), au droit de la famille (personnes et couples, libéralités et successions), au droit immobilier (vente immobilière, droit de la construction et de l'urbanisme), au droit de l'entreprise. Pour devenir notaire, il faut être titulaire d'une licence en Droit, présenter un examen national qui permet d'effectuer un stage de 2 ans en cabinet et à la fin du stage attendre le décret du Chef de l'Etat attribuant la charge de notaire.

04306 Formation en droit des affaires

Cette formation a pour objectif de permettre aux apprenants de comprendre la logique générale du système juridique et la place du droit des affaires et des sociétés, d'appréhender le droit des sociétés, de pratiquer les actes de gestion courante des sociétés, de s'approprier le droit des contrats, etc. On classe dans cette catégorie, les spécialités telles que le droit commercial, le droit de la concurrence, le droit de la consommation, le droit de la propriété industrielle, le droit des assurances, le droit des sociétés, etc.

04307 Formation en droit privé fondamental

Le parcours Droit Privé Fondamental a pour but d'offrir à l'apprenant l'acquisition approfondie des connaissances essentielles ainsi qu'une méthode de travail et de recherche permettant d'affronter toutes situations nouvelles en droit. Les acquis de la formation seront utilisables quel que soit le domaine professionnel choisis, judiciaire ou non. Les débouchés professionnels peuvent être entre autre une carrière d'enseignant chercheur, magistrat, médiateur, juriste auprès de services contentieux, etc.

04308 Formation en droit public

L'objectif de cette formation est de permettre aux apprenants de maîtriser l'ensemble des règles applicables aux organismes publics et à l'administration, ainsi qu'à leurs relations avec des personnes privées. Les branches du droit public sont le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit fiscal et le droit pénal.

04309 Autres formations en droit

Ce domaine détaillé est caractérisé par des formations générales sur le droit et dans des spécialités du droit sanctionnées par un diplôme ou une certification et non classées ailleurs. On y classe les formations suivantes : les formations de base qui conduisent généralement au diplôme du premier cycle universitaire (tronc commun), les formations de spécialisation à l'instar du droit international, du droit de travail, du droit économique.

05 Sciences naturelles, mathématiques et statistiques

Ce domaine de formation permet de développer des aptitudes dans la vie des plantes et des animaux d'une part, et aussi de développer l'esprit critique des apprenants. Ces spécialités de formation sont constituées des disciplines scientifiques portant aussi bien sur l'étude de la nature au sens écologique ou environnemental du terme, que sur des domaines de connaissances abstraites résultant des raisonnements logiques.

Sont inclus dans ce domaine, les sciences biologiques et apparentées, l'environnement, les sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins, les sciences physiques et enfin, les mathématiques et statistiques.

051 Sciences biologiques et apparentées

Ce groupe comprend les spécialités dont l'objet d'étude est l'être vivant et la vie dans son ensemble et son fonctionnement. Il s'étend du niveau moléculaire à celui de la cellule, puis de l'organisme, jusqu'au niveau de la population et de l'écosystème. Y sont également incluses, les spécialités dans le domaine de la biologie végétale, la biologie animale, la microbiologie, la biochimie, la biotechnologie et les programmes et certifications interdisciplinaires impliquant les sciences de la vie et apparentées. En sont exclues les spécialités de formation dans le domaine de la biologie humaine.

05101 Biologie végétale

La biologie végétale est la science consacrée à l'étude des plantes, des microorganismes connexes, des habitats végétaux et des rapports avec les écosystèmes. Ces programmes d'enseignement comprennent des cours sur divers sujets : anatomie et structure végétale, morphologie et physiologie végétale, écologie végétale, paléobotanique, etc.

Sont incluses dans cette spécialité, la botanique, la physiologie végétale, l'écologie végétale, l'écophysiologie végétale, la biochimie des plantes, la biologie moléculaire, la génétique des plantes, les biotechnologies végétales, la biophysique.

05102 Biologie animale

Cette spécialité concerne les programmes de formation consacrés aux organismes et espèces animales. Y sont incluses la zoologie, la bactériologie, la toxicologie, l'entomologie, l'ornithologie, la génétique animale, la physiologie animale, l'éthologie, la zootechnie.

05103 Microbiologie

La microbiologie s'intéresse à l'étude des microorganismes, qu'il s'agisse des bactéries, des champignons, des protozoaires ou des virus. Ses spécialités sont la microbiologie alimentaire et industrielle, la microbiologie médicale et la microbiologie des sols et de l'environnement. Sont incluses dans cette spécialité de formation la mycologie, la parasitologie, la virologie, la bactériologie.

05104 Biochimie

La biochimie vise l'étude des processus chimiques à la base de la vie. Les spécialités incluses dans le domaine de formation sont la biochimie structurale, la biochimie métabolique, la biochimie génétique, la biochimie fonctionnelle et la biochimie médicale et clinique. Sont également incluses la biologie moléculaire, la génomique structurale et fonctionnelle, la biologie structurale, la pharmacologie et pharmacochimie. En sont exclues les biotechnologies.

05105 Biotechnologie

Les biotechnologies sont l'ensemble des techniques qui utilisent des organismes vivants ou certaines de leurs composantes pour produire des biens ou des services. Y sont incluses les formations en bioinformatique, modification technologique...

052 Environnement

L'environnement comprend l'ensemble des spécialités qui permettent d'étudier les milieux naturels au sein desquels se déroulent les différentes formes de vie humaine, florale et faunique. Il s'agit des spécialités : sciences environnementales, environnement naturel, faune et flore et les programmes et certifications interdisciplinaires impliquant l'environnement.

05201 Sciences environnementales

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement de l'environnement et ses relations avec les activités humaines. Elle comprend les changements climatiques, la qualité, sécurité environnement (QSE), l'évaluation environnementale, le développement durable, la biodiversité, l'assainissement et déchets ; la climatologie, hydrologie et pédologie; sciences environnementales (aires protégées) ; sciences de l'environnement (SE) (option : Assainissement et restauration de l'environnement (SE/ARE)) ; sciences forestières (option : biodiversité et productions forestières (SF/BPF) ; Sciences forestières (option : Aires protégées (SF/AF)) ; changements climatiques et REDD+ ; gestion des écosystèmes aquatiques ; environnement et assainissement des eaux. En sont exclues, les formations en environnements naturels, faune et flore.

05202 Environnements naturels, faune et flore

Cette spécialité permet de former des spécialistes capables de reconnaître, de comprendre, de résoudre et de prévenir les problèmes environnementaux, notamment ceux des milieux fauniques et floraux. Cette spécialité comprend l'écotoxicologie, l'assainissement et la restauration de l'environnement,...

053 Sciences physiques

Ce domaine regroupe les spécialités destinées à l'acquisition des connaissances en sciences physique et chimique. Sont incluses dans ce groupe la physique, la chimie minérale, la chimie organique, la chimie physique et la chimie analytique.

05301 Chimie minérale

Cette spécialité permet d'étudier les propriétés et les réactions des composés qui ne contiennent pas de carbone et qui ne sont pas organiques. La chimie inorganique ou minérale étudie toutes les matières inertes, tels que les minéraux présents dans la croûte terrestre. Cette spécialité comprend la chimie bioinorganique, la chimie de coordination, la géochimie et la science nucléaire. En sont exclues les formations en chimie organique ou en chimie analytique.

05302 Chimie organique

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances dans les hydrocarbures et leurs dérivés.

05303. Chimie analytique

Cette spécialité de formation concerne principalement les diverses techniques et méthodes de laboratoire utilisées pour déterminer la composition des matériaux. En sont exclues les formations en chimie minérale, organique et chimie physique.

05304 Chimie physique

Cette spécialité regroupe les spécialités en lien avec les propriétés physiques des matériaux. Sont incluses dans ce groupe, la cinétique chimique, l'électrochimie et la thermochimie. En sont exclues les formations en chimie analytique.

05305 Physique

Cette spécialité permet de disposer des savoirs pour une meilleure compréhension, modélisation et explication des phénomènes naturels de l'univers. Cette science correspond à l'étude du monde qui nous entoure sous toutes ses formes, des lois de sa variation et de son évolution. Ses domaines détaillés comprennent : l'astrophysique et mécanique composées des disciplines telles que la cosmologie, la planétologie, la physique des plasma, l'astroparticule ; la physique quantique et la physique ondulatoire composées des disciplines telles que la physique atomique, la physique moléculaire et l'optique photonique ; la physique des particules dont l'une des disciplines est la physique nucléaire et enfin, la physique statistique et physique de la matière condensée avec des disciplines comme la thermodynamique, la physique des solides, la science des matériaux, la physique des polymères, la physique mésoscopique.

054 Sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins

Les sciences de la terre regroupent les sciences dont l'objet est l'étude des planètes et en particulier la terre et son environnement. Cette spécialité comprend la géologie, la tectonophysique, la volcanologie, l'océanologie, la paléontologie, la météorologie, et les sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins.

05401 Minéralogie

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances dans l'étude et l'analyse des minéraux ou des pierres précieuses en vue de les identifier, de définir leurs propriétés, de fournir des avis sur leur utilisation possible et de mettre au point de nouveaux usages ou procédés de traitement

05402 Géologie

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances dans les modes de gisement et les conditions de formation des minéraux. Elle comprend la stratigraphie, la géomorphologie, la géochronologie, la tectonique, la paléogéographie, la géodynamique interne, externe et appliqué. En est exclue, la paléontologie.

05403 Tectonophysique

La tectonophysique est une approche physicienne de la tectonique qui privilégie les mesures, les calculs, les expériences, l'élaboration de modèles.

Cette spécialité permet aux apprenants d'acquérir entre autres, les capacités d'analyse et d'interprétation de la déformation des roches depuis l'échantillon jusqu'à l'échelle lithosphérique ainsi que celles d'interprétation des reliefs d'un point de vue tectonique.

05404 Volcanologie

La volcanologie étudie la nature physico-chimique des volcans et leur dynamique propre.

Les programmes de formation en volcanologie permettent aux apprenants d'acquérir des connaissances dans l'étude des volcans, des magmas, des laves, des gaz, des geysers. Ces

connaissances permettent de comprendre l'origine et le fonctionnement des volcans et des phénomènes assimilés afin d'établir un diagnostic (pour une période déterminée) sur les risques et les dangers encourus par les populations et les activités humaines.

05405 Océanographie

L'océanographie est une science qui étudie les mers, les océans, notamment leurs limites et leurs interactions avec l'air, le fond marin, les continents mais aussi les organismes qui y vivent. Cette spécialité comprend la biologie marine, l'ichtyologie, l'océanographie chimique, la géologie marine, l'océanographie physique.

05406 Paléontologie

La paléontologie est la science qui traite et étudie les créatures des siècles passés. Cette discipline scientifique étudie les restes fossiles des êtres vivants du passé et les implications évolutives ressortant de l'étude de ces restes. Cette spécialité comprend la paléozoologie, la paléoanthropologie, la paléobotanique, la paléoécologie, la paléobiochimie, la paléoclimatologie, la paléogéographie, la paléoichnologie, la paléocoprologie.

05407 Météorologie

La météorologie est une science qui permet d'acquérir un champ de connaissances dans la collecte des informations sur les paramètres des phénomènes atmosphériques tels que les nuages, les précipitations, l'insolation, l'humidité ou le vent. Ceci dans le but de comprendre leur formation et leur évolution afin d'élaborer des prévisions à court, moyen ou long termes. En sont exclues, les formations en climatologie et paléoécologie.

05409 Autres sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins

Cette spécialité comprend toutes les autres sciences de la terre, de l'atmosphère et des fonds marins non citées précédemment, à l'instar de la géophysique et la géographie physique, la climatologie et la paléoécologie.

055 Mathématiques et statistiques

Les mathématiques et statistiques comprennent l'ensemble des spécialités qui permettent d'acquérir une formation aussi bien en mathématiques pures qu'appliquées. Il s'agit spécifiquement des spécialités : mathématiques, statistiques et autres sciences apparentées, informatique, les sciences actuarielles.

05501 Mathématiques

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances abstraites résultant de raisonnements logiques. Elle comprend des branches dont l'objectif est le développement des connaissances mathématiques sans aucun intérêt a priori pour les applications (mathématiques pures) et des branches dites appliquées dont la mise en œuvre des connaissances sert au besoin de formalisme d'autres sciences. Grosso modo, elle comprend l'algèbre, l'analyse, la géométrie, la probabilité ; la recherche opérationnelle. Sont exclues de cette classification, les formations en statistiques, en informatique et en sciences actuarielles.

05502 Informatique fondamentale

Cette formation vise à donner à l'apprenant des connaissances solides dans le domaine des fondements de l'informatique. Il s'agit de développer chez celui-ci la capacité à raisonner, et de l'initier à la recherche. Ce programme de formation a pour vocation de former des apprenants en informatique capables d'occuper des postes d'enseignant-chercheur ou de chercheur, ou tout poste lié à la recherche dans les organismes de recherche publics ou privés

05503 Statistiques et autres sciences apparentées

Cette spécialité permet de se former à la collecte des données, leur analyse, leur traitement, l'interprétation de résultats et enfin leur présentation, afin de rendre les données compréhensibles par tous. Elle comprend aussi toutes les sciences apparentées à la statistique telle que l'économétrie. En sont exclues, les formations en sciences actuarielles.

05504 Sciences actuarielles

Cette spécialité vise à acquérir des savoirs et savoir-faire dans l'analyse et le contrôle du risque et des effets du hasard dans toutes les questions d'assurance et de finance.

06 Télécommunications, technologies de l'information et de la communication

Ce grand domaine regroupe d'une part, les formations qui visent la maîtrise des outils, des logiciels ou matériels de traitement et de transmission des informations et d'autre part, celles qui concernent la transmission à distance de ces informations avec les moyens électroniques. Sont incluses dans ce domaine, les spécialités de formation dans le secteur des technologies de l'information et de la communication et des Télécommunications.

061 Technologies de l'information de la communication

Ce groupe comprend les filières qui relèvent des nouvelles technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations et principalement : l'informatique, Internet et la téléphonie mobile. Sont incluses dans ce groupe, les formations à l'utilisation d'ordinateur et bureautique, en maintenance des ordinateurs, en conception et administration des bases de données, en conception et administration de réseau, en développement et analyse de logiciels et d'applications, en sécurité informatique. En sont exclues les formations dans le domaine des télécommunications.

06101 Utilisation d'un ordinateur et bureautique

Cette spécialité concerne les programmes de formation qui permettent d'acquérir des techniques et des moyens pour la prise en main d'un ordinateur et l'automatisation des activités de bureau. Sont incluses dans cette spécialité, des formations en logiciels de traitement de texte, en tableurs, en logiciels de présentation assistée par ordinateur, en logiciels de comptabilité et de gestion de projet.

06102 Formation en maintenance des ordinateurs

Cette spécialité comprend les programmes de formation qui permettent de résoudre de nombreuses pannes d'ordinateurs de natures très différentes. Sont incluses dans cette spécialité de formation, la réparation des pannes informatiques, la résolution des dysfonctionnements de logiciel ou d'ordinateur, la réalisation des diagnostics, l'installation de nouveaux équipements informatiques.

06103 Maintenance des systèmes et réseaux

Le programme de formation en maintenance des systèmes réseaux donne entre autres aux apprenants, de pouvoir installer, maintenir et sécuriser le réseau informatique. Ce programme leur assure la capacité de faire des interventions préventives ou curatives grâce à un monitoring des infrastructures en réseau.

06104 Génie logiciel

Les apprenants en génie logiciel apprennent à concevoir, évaluer, intégrer des applications logicielles, des logiciels embarqués (tels des logiciels de télécommunications ou des logiciels de contrôle), des environnements techniques et des logiciels de gestion. Les programmes de formation permettent aux apprenants d'acquérir des connaissances en développement de logiciel. Ils apprennent la gestion de la configuration, l'analyse des besoins, la programmation, l'architecture du logiciel, l'assurance qualité, l'élaboration des spécifications, le développement et la phase des tests, etc.

06105 Conception et administration des systèmes d'informations

Cette formation permet aux apprenants de concevoir, réaliser, mettre en œuvre et assurer la maintenance des systèmes d'information, de mettre à niveau et d'administrer des systèmes d'exploitation ainsi qu'une assistance technique et fonctionnelle aux utilisateurs. Ces derniers pourront également administrer les bases de données, les sites web, sécuriser les applications, etc.

06106 Administration des systèmes et réseaux

Le programme de formation en administration des systèmes et réseaux vise à faire des apprenants, des techniciens polyvalents qui s'occupent de la création, de l'installation et du paramétrage du réseau informatique. Ce programme de formation les rend capable, de veiller au bon fonctionnement de l'ensemble des équipements du réseau, d'assurer la sauvegarde des données et la sécurité du réseau, de réaliser les réparations nécessaires en cas de panne survenus sur le réseau informatique, d'assurer la veille technologique et l'optimisation du système à travers les tests sur de nouveaux matériels.

06107 Informatique industrielle

L'informatique industrielle peut se définir comme étant une branche de l'informatique appliquée qui couvre l'ensemble des techniques de conception, d'analyse et de programmation de systèmes informatiques à vocation industrielle.

Les programmes de formation dans ce domaine permettent aux apprenants de rechercher, proposer et concevoir des solutions informatiques, de mettre en œuvre et d'assurer le développement informatique d'une entreprise, d'installer et d'assurer la maintenance des solutions informatiques installées, de programmer des logiciels pour des lignes de production industrielle, et d'adapter des solutions de l'entreprise aux dernières technologies dans le but d'optimiser les différentes chaînes de production.

06108 Audit des systèmes d'information

L'objectif principal de cette spécialité est de former des auditeurs et consultants en audit des systèmes d'information, avec la prise de connaissance de la norme d'audit des systèmes d'information et de l'usage de référentiels majeurs en la matière.

Les programmes de formation permettent aux apprenants d'obtenir la capacité d'évaluer un système d'information en tout ou partie, d'appréhender le référentiel et les lignes directrices pour l'audit des systèmes de management, de procéder à l'analyse des systèmes d'information, des procédures et de

tous les moyens informatiques existant au sein d'une entreprise sur la base du référentiel et des règles de déontologie d'auditeur.

06109 Sécurité informatique

Cette spécialité comprend des programmes de formation qui permettent de protéger les données et la fiabilité du système informatique d'une entreprise. Sont incluses dans cette spécialité de formation, les architectures réseaux et principales technologies, l'architecture des applications, les techniques de prévention, de protection et de réaction.

06110 Conception et administration de bases de données

Cette spécialité comprend les programmes de formation qui permettent l'acquisition des connaissances dans le bon fonctionnement des serveurs de base de données, tant au niveau de la conception des bases, des tests de validation, de la coordination des intervenants, de l'exploitation, de la protection et du contrôle d'utilisation.

06119 Technologies de l'information et de la communication non classées ailleurs

062 Télécommunications

Ce groupe comprend les spécialités de formation qui conduisent à l'acquisition des moyens techniques permettant l'acheminement fidèle et fiable d'informations entre deux points quelconques pour un coût raisonnable. Il peut s'agir d'une part, de la maîtrise, de l'installation et de la gestion des systèmes de télécommunications et d'autre part, de l'administration et la sécurisation des réseaux informatiques. Sont incluses dans ce groupe, les formations en commutation, en transmission des données, en réseaux de télécommunication, en exploitation des télécommunications.

06201 Radio communication

Cette spécialité de formation conduit à des compétences techniques et technologiques dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs utilisés dans les systèmes de radiocommunication (téléphonie, télévision numérique, boucle locale, radio ...), techniques de caractérisation et de test en environnement des systèmes de télécommunications hertziennes et de métrologie hyperfréquence.

06202 Informatique et réseaux des télécommunications

Les programmes de formation en informatique, télécommunication et réseaux permettent aux apprenants d'avoir des compétences de technicien réseau, de dépanneur technique, de programmeur et concepteur d'applications ou de logiciels, d'administrateur réseau, de développeurs web ou encore d'architectes réseaux.

06203 Réseaux et télécommunications

Cette spécialité concerne les programmes de formation qui permettent d'acquérir des connaissances dans le domaine des réseaux. Sont inclus dans cette spécialité, la maintenance du réseau local, le raccordement et mesures sur fibre optique, les technologies numériques,... En sont exclues, les spécialités de commutation, de transmission de données et exploitation des télécommunications.

06204 Management des télécommunications

Cette formation a vocation à former des managers dans le domaine des télécommunications et des nouvelles technologies. Les apprenants peuvent par conséquent intervenir sur le plan du diagnostic et sur les solutions à mettre en œuvre. Ce programme de formation permet à l'apprenant, à l'issue de la formation, d'être responsable du service de télécommunications, responsable des achats de télécommunication, chef de projet, consultant, manager d'une ligne de produits ou de services de télécommunications, etc.

06209 Technologies de télécommunication non classées ailleurs

07 Ingénierie, Industries de transformation et production

071 Ingénierie et techniques apparentées

07101 Ingénierie chimique et processus

Cette formation permet de concevoir et d'adapter des installations sur la base de procédés de fabrication le plus souvent décrits par les équipes de procédés de produits. Le bénéficiaire doit pouvoir associer à la mise en place des installations, leur validation. Il doit prendre en compte, entre autres, l'ensemble des aspects fiabilité, sécurité et ergonomie des systèmes.

07102 Technologie de la protection de l'environnement

Cette formation fournit des compétences permettant d'aborder les aspects théoriques et pratiques relatifs au traitement des substances potentiellement nocives et/ou dangereuses pour l'eau, le sol et l'air. Elle permet d'assurer la conception, l'exploitation et le contrôle d'installation de production ou de traitement d'eau (eau potable, eau de procédé, rejets urbains, effluents industriels, etc.), d'air et du sol, de prendre en charge la mise aux normes dans le cas d'une démarche de certification.

De ce fait, les programmes de formation intègrent entre autres des modules sur le développement durable, le management environnemental, la gestion de projet, l'environnement, la pollution physiques et chimiques, le droit de l'environnement, la géologie et l'hydrologie.

07103 Electricité et énergie

Les compétences acquises doivent permettre de travailler dans les domaines de la production, de la distribution et de la conversion de l'énergie électrique. De manière spécifique, cette formation fournit les compétences suivantes :

- Maîtrise des techniques de production, distribution et de la conversion de l'énergie électrique ;
- Conception, installation gestion de la maintenance des installations de génie climatique et de froid industriel ;
- Intégration de façon optimale les solutions de systèmes électriques et énergétiques ;
- Conception, installation gestion de la maintenance des systèmes à énergies renouvelables ;
- Maîtrise de l'évaluation de la demande en énergie et du management de l'énergétique ;
- Maîtrise de façon générale de la conception, l'installation, la maintenance et le service après-vente en relation avec les systèmes électriques et énergétiques.

On classe dans ce domaine détaillé :

- les formations en électricité : génie électrique, hydroélectricité, réseau intelligent et micro-réseau électrique, système d'énergie distribuée, maintenance des réseaux électriques et lignes de transport, électricité bâtiment, électricité d'équipement, froid climatisation, maintenance des systèmes de production, maintenance des équipements électriques ;
- les formations en production d'électricité avec l'énergie renouvelable : énergie éolienne, solaire, biomasse, photovoltaïque, maritime, géothermie, bois énergétiques, biocarburants.

07104 Ingénierie de l'eau et de l'environnement

Cette formation a pour objectif de former un ingénieur capable de prévoir les effets des activités humaines sur les ressources en eau, sur la qualité de l'air, sur la qualité des sols et le fonctionnement des milieux naturels, d'évaluer et gérer les risques environnementaux liés à ces activités humaines, d'assurer une utilisation durable des ressources en eau et en sol et des ressources biologiques, de concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de protection et/ou de restauration de la qualité de ces ressources, etc.

07105 Electronique et automatisation

Les compétences acquises en matière d'électronique portent sur :

- la réalisation ou maintenance des produits qui associent l'électronique à d'autres technologies;
- la planification d'un projet, en maîtrisant les coûts et en assurant sa bonne exécution;
- la réalisation ou maintenance d'une grande variété de produits qui associent l'électronique à d'autres technologies ;
- la réparation et l'ajustement d'équipement électronique commercial et domestique rapporté au service d'entretien chez un fabricant ou un détaillant;
- des tests et vérifications des produits électroniques dans les chaînes de montages, etc.

En ce qui concerne l'automatisation, la formation doit permettre de :

- maîtriser des réseaux de communication industrielle;
- maîtriser des outils nécessaires à la gestion de projets et au management;
- identifier les besoins de restructuration des processus de contrôle commande de l'entreprise. Identifier les problèmes à résoudre et les améliorations dans les processus automatisés (par exemple les chaînes de production).

07106 Mécanique et techniques apparentées

Cette formation fournit aux bénéficiaires des compétences relatives à l'évolution technologique, à l'amélioration de l'outil de production (machines, outillages, matériels de mesure, techniques d'usinage etc.), à la gestion des procédés de fabrication d'un produit en utilisant les outils, méthodes adéquates de contrôle et à la gestion de la production dans le respect des délais.

07107 Maintenance des véhicules à moteur (aéronautique civile, maritime, ferroviaire et routière)

Un véhicule à moteur est un véhicule doté d'un moteur destiné à le mouvoir et capable de transporter des personnes ou des charges (par exemple voiture, bateau, train, avion, moto, trottinette à moteur, etc.).

La formation à la maintenance des véhicules à moteur donne à l'apprenant, les capacités d'effectuer, entre autres, des diagnostics complexes, de réaliser des opérations de maintenance et de réparation complexe, d'organiser la maintenance de ces véhicules.

Les programmes de formation portent notamment sur l'analyse et le comportement des systèmes, la maintenance et le diagnostic, l'organisation de la maintenance, le fonctionnement d'une entreprise de maintenance et de commerce des véhicules.

07108 Exploration pétrolière et gazière, Prospection géologique et minière, Transport et stockage de pétrole et gaz

La formation en exploration pétrolière et gazière doit permettre aux bénéficiaires de déceler les réserves de pétrole ou de gaz d'une certaine zone géographique. Elle leur permettra également de déterminer le nombre de puits et leur emplacement afin de préparer les programmes de forage. Elle leur donne aussi des compétences en ce qui concerne la mise en place des installations nécessaires au traitement, au transport et stockage du pétrole ou du gaz. Pour ce qui est de la mine solide, elle permet aux apprenants d'acquérir un ensemble de techniques sur la recherche des indices miniers, l'évaluation des gisements etc.

07109 Autres ingénieries et techniques apparentées n.c.a

072 Industries de transformation et de traitement

07201 Transformation, conservation des aliments et boissons, chimie alimentaire

Ces formations visent à donner aux apprenants des aptitudes et des compétences dans la transformation des matières premières du domaine de l'agroalimentaire, la conservation des aliments, des boissons et la maîtrise des constituants de ces aliments et boissons. Elles rassemblent :

- L'étude des constituants alimentaires et de leur implication dans les propriétés fonctionnelles des aliments (développement des propriétés structurales, physico-chimiques et nutritionnelles des constituants, processus biochimiques impliqués au cours des traitements alimentaires, etc.) ;
- l'acquisition des connaissances scientifiques et techniques sur le conditionnement et la conservation des aliments et boissons (conservation de lait, viandes, légumes, fruits, jus de fruits, etc.) ;
- La maîtrise des procédés des industries alimentaires (épuration, évaporation, cristallisation, maltage, brassage, fermentation, etc.).

Rentrent également dans ces formations, celles relatives au conditionnement des aliments (emballages, matériaux d'emballage, etc.).

07202 Traitement et transformation de matériaux (sable, pétrole, caoutchouc/latex,...)

Les traitements des matériaux regroupent l'ensemble des techniques permettant d'améliorer les propriétés chimiques, physiques ou mécaniques des produits industriels, en modifiant les caractéristiques superficielles des matériaux afin de leur apporter certaines propriétés spécifiques comme la résistance à la corrosion ou à l'usure, l'amélioration de la dureté ou de l'aspect décoratif. Pour ce faire on effectue des revêtements (métalliques ou organiques), des traitements de conversion

(phosphatation, chromatation) ou des traitements de diffusion qui apportent une grande valeur ajoutée aux matériaux en leur permettant de travailler dans des conditions extrêmes.

Des modifications thermiques peuvent être aussi opérées pour assurer une transformation structurale des matériaux à l'état solide sous l'influence de cycles thermiques convenablement choisis. Ces traitements permettent d'apporter aux matériaux des propriétés particulières comme l'amélioration des propriétés mécaniques (dureté, résistance à la traction), une résistance à l'usure, une meilleure tenue à chaud, etc.

Les enseignements reposent entre autres sur les "sciences physiques appliquées" et sur la "mise en œuvre des processus industriels". Les apprenants sont alors formés aux différentes techniques de mesure et d'appareils (microscopie optique et électronique, rayons X, ultrasons...), à la structure de la matière, aux échanges de chaleur, à la thermodynamique, aux traitements thermochimiques et aux traitements sous protection.

07203 Transformation des produits forestiers

Cette spécialité vise à former des personnes capables de procéder à la transformation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

Concernant le bois :

La formation en matériaux Bois donne aux apprenants des connaissances approfondies sur le matériau Bois, son élaboration depuis l'arbre, les techniques et procédés de caractérisation, de transformation et de traitement, sa mise en œuvre et son utilisation avec d'autres matériaux. Au Cameroun l'on distingue des trois formations spécifiques :

1. La filière des sciences du papier et bioénergies

La filière des sciences du papier et bioénergies permet de former les étudiants dans la fabrication de la pâte à papier, du papier, la transformation et le recyclage du papier, avec un accent sur les métiers de l'imprimerie.

2. La filière chimie du bois

La chimie est la base de l'industrie moderne du bois qui utilise beaucoup les colles, les peintures, les vernis (pour les finitions du bois), les produits de préservation et de protection du bois contre les insectes et les champignons, par exemple. Les apprenants sont formés dans la fabrication de ces produits.

3. La filière construction bois

Les apprenants acquièrent des aptitudes à construire des ponts modernes essentiellement en bois, des pirogues industrielles, des bateaux et autres produits structuraux du bois.

07204 Traitement et transformation des matières premières du textile (coton, laine, cuir, etc.)

Il s'agit ici des formations permettant aux personnes d'acquérir des compétences dans la transformation des matières premières fibreuses en des produits semi-ouvrés ou entièrement manufacturés. Ces formations permettent aux bénéficiaires de maîtriser entre autres, les procédés de fabrication tels que la filature, le tissage, les mailles et la confection des vêtements et accessoires.

07205 Exploitation des mines, carrières et extraction

Cette formation offre aux apprenants des aptitudes dans le cadre de l'extraction, le traitement et l'exploitation des minerais ainsi que des produits issus des différentes carrières. Elle donne des aptitudes dans les domaines de la prospection, de l'extraction, du traitement et de la gestion des sites miniers, ainsi que des capacités dans le cadre de l'utilisation des engins miniers.

07206 Génie minier

Cette formation offre aux apprenants des aptitudes dans l'ingénierie des mines. En plus des compétences d'exploration, de prospection et d'exploitation des mines, elle leur permet de gérer des projets et des sites d'exploitation miniers dans différents environnements. Plus spécifiquement à la fin de cette formation, ils sont capables de :

- Imaginer, concevoir, réaliser et mettre en œuvre des projets et des solutions pour faire face à un problème complexe dans les domaines de l'ingénierie en mines et géologie en intégrant les besoins, les contextes et les enjeux (techniques, économiques, sociétaux, éthiques et environnementaux) ;
- Mobiliser un ensemble structuré de connaissances et compétences scientifiques et techniques spécialisées permettant de répondre, avec expertise et adaptabilité, aux missions de l'ingénieur civil des Mines et Géologue.

07207 Raffinage et pétrochimie

La formation en raffinage fournit des compétences permettant de piloter les machines où le pétrole brut est traité pour en faire un produit fini : fioul, kérosène, essence, lubrifiant... Elle donne également des connaissances pour surveiller des paramètres et à veiller à la sécurité des installations, tout en évitant tout rejet dans l'environnement.

Le programme de formation en pétrochimie fait référence au pétrole (formation et caractéristiques physicochimiques), au raffinage des produits pétroliers et leur élaboration (spécifications, mise en œuvre), à la pétrochimie : production des grands intermédiaires et aux aspects socio-économiques.

07209 Autres formations en industries de transformation et de traitement n.c.a

073 Architecture, Bâtiment et Travaux Publics

07301 Architecture

Cette formation vise à donner aux apprenants des capacités dans la conception de bâtiments, de structures de génie civil, de projets d'urbanisme répondant aux besoins des clients ; la traduction en plan d'une réflexion sur l'espace, la lumière, les volumes et les matériaux ; la conduite des chantiers en tenant compte des contraintes techniques et financières.

07302 Urbanisme (y.c aménagement des paysages, aménagement communautaire, cartographie, etc.)

L'objectif de cette formation est de répondre aux attentes des professionnels du paysage en formant de réels collaborateurs au concepteur paysagiste ou au chargé de mission en paysage qui posséderont : une transversalité culturelle en rapport avec le paysage (architecture, peinture/sculptures, géographie, histoire...), une bonne maîtrise des techniques graphiques manuelles et informatiques, une aptitude à formaliser les idées du concepteur, à rédiger les pièces écrites et les documents techniques, une connaissance des acteurs des différentes maîtrises d'ouvrage ainsi que du fonctionnement des marchés publics.

Les formations portent principalement sur les bases de connaissances appliquées à l'urbanisme et à l'aménagement et issues d'autres disciplines scientifiques (sciences humaines et sociales, techniques du génie urbain et des sciences de l'environnement, etc.), sur les bases des connaissances et savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et à l'aménagement (sciences humaines et sociales, les matières liées à la formalisation de l'espace et à la démarche de projet, etc.), sur les bases des techniques et pratiques du champ professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement, sur les bases des outils techniques généraux.

07303 Géomatique

Elle permet une identification spatiale des problèmes majeurs et une définition plus objective des actions prioritaires. L'objectif de la formation est de renforcer/développer les capacités techniques des gestionnaires des ressources en eau, en système d'information géographique - télédétection - cartographie. Plus spécifiquement, il s'agit de former les apprenants dans l'utilisation des systèmes Positionnement Global (GPS), le Système d'information géographique (SIG), la télédétection et photo-interprétation et la modélisation hydrologique.

07304 Génie rural

Cette spécialité forme des cadres capables d'appliquer les principes d'ingénierie pour augmenter la production agricole par la conception, l'analyse, la planification, la gestion et le contrôle des aménagements hydro-agricoles, des constructions rurales, de l'hydraulique villageoise et de la mécanisation agricole.

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable de maîtriser les concepts physiques et biologiques liés aux champs d'application du génie rural, d'appliquer ses connaissances scientifiques et techniques pour une approche optimale dans la résolution des problèmes d'ingénierie en milieu rural, de recourir aux technologies pertinentes applicables aux travaux de génie rural, d'appliquer de façon concrète ses connaissances au développement des solutions d'ingénierie pour accroître la productivité du secteur agricole et d'évaluer les impacts de ces travaux sur le milieu rural et leurs retombées sociales.

07305 Topographie et cadastre

L'on distingue deux niveaux de formation dans cette spécialité : L'ingénieur géomètre-topographe, le topographe ou opérateur géomètre et le technicien géomètre topographe.

Les enseignements de la spécialité ont pour objectif de former des ingénieurs géomètres-topographes possédant une bonne culture générale ainsi que les compétences scientifiques et technologiques leur permettant d'accéder à un large éventail de carrières et de s'adapter aux situations tant actuelles que futures. L'ingénieur géomètre doit être capable de concevoir, de préparer des projets, d'en assurer l'exécution, de s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires.

Le **topographe** ou **opérateur géomètre** procède aux relevés métriques qui permettent d'établir un plan et une carte exacte de tous les détails d'un terrain.

Ces mêmes techniques sont utilisées pour établir le plan qui fait apparaître le cadastre, lequel recense et délimite tous les domaines fonciers (terrains, exploitations, immeubles...) et leurs propriétaires. Le repérage satellite (GPS) est désormais un outil indispensable à ce métier.

Le **technicien géomètre topographe** établit des plans et des cartes à toutes les échelles à partir de relevés. Ces plans représentent tous les détails apparents du sol en tenant compte des limites juridiques, des contraintes fiscales et du cadastre.

07306 Construction et génie civil (maçonnerie, menuiserie, charpente, carrelage, plomberie, etc.)

Le bénéficiaire de la formation en construction et génie civil doit être capable à terme, de :

- ✓ Produire un dossier d'appel d'offres, un dossier technique de construction;
- ✓ Planifier et gérer les travaux de construction;
- ✓ Étudier le milieu, organiser les chantiers et contrôler l'exécution des travaux;
- ✓ Élaborer les programmes annuels et pluriannuels d'entretien des bâtiments;
- ✓ Utiliser les outils OIMS (systèmes de gestion de l'intégrité des opérations)...

07307 Conduite des grues

Cette formation vise à rendre les apprenants capables de manipuler une grue mobile dans le respect des règles de sécurité. Le programme vise l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour exercer avec compétence les tâches telles que : installer et assembler une grue, charger, décharger et déplacer des matériaux, de monter des structures, manoeuvrer un godet à béton et une nacelle et lever des charges avec grues, etc.

07309 Autres formations d'architecture, Bâtiment et TP n.c.a

08 Agriculture, Foresterie, halieutique et sciences vétérinaires

081 Agriculture

Ce groupe comprend les spécialités de formation qui conduisent à l'acquisition du savoir-faire dans l'ensemble des travaux sur le milieu terrestre (en dehors de la faune et de la flore sauvage) permettant de cultiver des végétaux ou élever des animaux utiles à l'être humain. Sont inclus dans ce groupe, les formations en agronomie et techniques apparentées, en élevage, en horticulture et jardinage. Sont également incluses les spécialités qui combinent l'agronomie et techniques apparentées, l'élevage, l'horticulture ou le jardinage. En sont exclues, les spécialités de formation dans le domaine de l'halieutique et de la foresterie.

08101 Agronomie et techniques de production agricoles

L'agronomie est l'ensemble des sciences exactes, naturelles, économiques et sociales et des techniques auxquelles il est fait appel dans la pratique et la compréhension de la culture des végétaux consommables par l'être humain, tout en recherchant la compatibilité entre le développement des produits agricoles et celui de la société. Sont également inclus dans cette spécialité, la phytotechnie, la zootechnie, la phytopathologie, la pédologie, l'hydraulique agricole, l'économie agricole et agro-alimentaire, l'industrie alimentaire, l'alimentation et santé, l'environnement agricole, l'équipement agricole et machinisme, la foresterie. En sont exclus, les spécialités de l'agrologie, de l'horticulture, du jardinage, les sciences vétérinaires

08102 Elevage

Cette spécialité concerne les programmes de formation qui permettent d'assurer la croissance et la multiplication des animaux non aquatiques de toutes sortes souvent domestiques, parfois sauvages, pour l'usage des humains. En sont exclues, les formations dans le domaine des sciences vétérinaires, de la foresterie et de l'halieutique.

08103 Horticulture et jardinage

Cette spécialité comprend les programmes de formation qui permettent l'acquisition du savoir et du savoir-faire dans la culture et le maintien dans des conditions idéales des jardins, des légumes, des fleurs, des arbres ou des arbustes fruitiers et d'ornement, pour répondre principalement à un besoin d'esthétique et/ou d'alimentation. En sont exclues, les formations en foresterie, en arboriculture, en floriculture.

082 Foresterie

La foresterie comprend l'ensemble des spécialités qui permettent l'acquisition des connaissances et du savoir-faire dans la conservation, l'aménagement, la gestion et la création des forêts. Il s'agit notamment des spécialités : systèmes agro forestiers, socio-économie forestière, planification forestière, éthique en foresterie et commerce équitable des produits et services forestiers, gestion environnementale des écosystèmes et forêts, sciences forestières et environnementales.

08201 Sylviculture et technique de production forestière

Cette spécialité permet d'acquérir le savoir et le savoir-faire dans la gestion et la mise en valeur des forêts ou boisements pour en obtenir un bénéfice économique et/ou certains services profitables à la société. Cette spécialité comprend l'économie forestière, l'économie forestière de la chasse, les systèmes d'informations dans l'économie forestière, la protection des forêts, etc. En sont exclues, les formations en horticulture, jardinage, agronomie et techniques de production agricole.

083 Sciences halieutiques

Ce domaine regroupe les spécialités destinées à l'élevage et/ou l'exploitation des ressources aquatiques. Sont inclus dans ce groupe, l'aquaculture, la gestion des écosystèmes aquatiques, la gestion des pêches, l'océanographie, la limnologie, la transformation et contrôle de qualité des produits halieutiques.

08301 Aquaculture

Les formations en aquaculture sont destinées à fournir aux apprenants des connaissances et techniques de production animale ou végétale en milieu aquatique (mer, rivières, étangs, ...). Sont incluses dans cette spécialité, les formations en pisciculture (poisson), conchyliculture (coquillages), astaciculture (crustacés), coraliculture (coraux), algoculture (algues)

08302 Gestion des écosystèmes aquatiques

Les formations en gestion des écosystèmes aquatiques sont destinées à fournir aux apprenants des connaissances et techniques de gestion des stocks halieutiques, de la dynamique des populations aquatiques, de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles, des interrelations entre la terre et les cours d'eau, du fonctionnement hydrologique de bassins versants.

08303 Gestion des pêches

Les formations en gestion des pêches sont destinées à fournir aux apprenants des connaissances et techniques qui permettent d'assurer la durabilité des ressources marines et des entreprises qui les exploitent en assurant des apports suffisants pour les consommateurs.

08304 Océanographie

L'océanographie est une spécialité scientifique qui étudie les océans et les fonds marins. Elle permet de comprendre l'interdépendance entre la biologie, la géologie, la météorologie, la physique de l'océan. L'océanologie est une discipline de l'océanographie qui concerne l'exploitation des ressources océaniques et la protection des environnements marins.

0835 Limnologie

La limnologie est la discipline scientifique qui étudie toutes les questions relatives aux eaux stagnantes (lacs, étangs, marais, ...) tant du point de vue physique que biologique.

0836 Transformation et contrôle de qualité des produits halieutiques.

Cette spécialité forme sur les techniques de traitement, de conditionnement et de mise en conserve des espèces aquatiques. Elle forme également sur les techniques de contrôle de la teneur des produits halieutiques en certaines substances nocives à l'homme ou à son environnement.

08307 Arts nautiques

Cette spécialité forme les apprenants sur les techniques de navigation sur les plans d'eau, que ce soit la mer, la rivière ou le bassin. Cette navigation est de plaisance ou destinée à un sport nautique et n'est pas maritime.

084 Sciences/médecine vétérinaires

Ce domaine regroupe les formations qui fournissent des connaissances ou techniques de protection de l'élevage, de la santé des troupeaux et de suivi de la propagation des maladies animales. Y sont incluses, les formations en pathologie et microbiologie vétérinaire, santé publique vétérinaire, immunologie vétérinaire, médecine vétérinaire.

08401 Pathologie et microbiologie vétérinaire

Cette spécialité étudie les maladies et facteurs de santé dans les populations animales terrestres ou aquatiques. Elle intègre les connaissances sur les suivis chimique, biologique, géologique, géochimique de ces populations.

08402 Santé publique vétérinaire

La santé publique vétérinaire est une spécialité qui étudie l'ensemble des actions en rapport direct ou indirect avec les animaux, leurs produits et sous-produits dès lors qu'elles contribuent à la protection, à la conservation et à l'amélioration de la santé de l'homme c'est-à-dire son bien être physique, moral et social. Y sont incluses, les formations en santé et protection des animaux, en sécurité sanitaire des aliments et préservation de l'environnement.

08403 Immunologie vétérinaire

Cette spécialité étudie les antigènes, l'ontogénèse et les particularités du système et de la réponse immunitaire chez les animaux (mécanisme de résistance vaccino-logique vétérinaire, hypersensibilité et dysfonctionnements), le diagnostic immunologique, les problématiques vétérinaires.

08404 Médecine vétérinaire

Cette spécialité forme sur l'application des principes de la médecine, des soins de santé, du diagnostic et de la thérapeutique à tous les animaux.

08405 Pharmacie vétérinaire

Cette spécialité forme sur les techniques de préparation, d'importation, d'exportation, de vente, de détention et de délivrance de médicaments vétérinaires et de dispositifs médicaux pour usage vétérinaire.

09 Santé humaine et protection sociale

091 Santé humaine

Ce groupe comprend les spécialités de formation qui conduisent à l'acquisition des connaissances en dépistage, prévention, diagnostic et traitement des maladies qui affectent le bien-être et la santé des êtres humains.

09101 Odontologie

L'odontologie est la spécialité médicale et chirurgicale qui s'intéresse à l'étude de l'organe dentaire (émail, dentine, pulpe dentaire), des maxillaires et des tissus attenants.

09102 Médecine humaine

La médecine humaine est la spécialité scientifique qui étudie l'organisation du corps humain, son fonctionnement, et qui cherche à restaurer la santé par le traitement et la prévention des pathologies. En est exclue, la médecine vétérinaire.

09103 Soins infirmiers et formation de sages-femmes

La formation des infirmiers vise à fournir aux apprenants des connaissances ou techniques de soins de nature préventive, curative ou palliative pour promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Les sages-femmes sont formées pour être entièrement responsables des soins, des services durant la grossesse, l'accouchement, la période postnatale pour la mère et le nouveau-né et ce jusqu'à six mois après la naissance.

09104 Techniques biomédicales et techniques médico-sanitaires

Ces spécialités forment sur les principes et techniques de l'ingénierie dans le domaine médical pour ce qui concerne le contrôle des systèmes biologiques, le développement d'appareils servant au diagnostic et au traitement des patients. En font partie, les formations en kinésithérapie, prothèse dentaire, technique de l'électro radiologie, technique biomédicale, technique de laboratoire, technique d'anesthésiologie, diététique, technique pharmaceutique et de nutrition, techniques ophtalmologiques, technique de puériculture, technique des ORL. Le génie biomédical comprend les formations en bioélectricité, bio électromagnétisme, bio informatique, bio mécanique, étude des bio matériaux, électrophysiologie, évaluation des technologies médicales, régulation physiologique, instrumentation biomédicale (dont l'imagerie médicale), modélisation biomédicale, traitement d'images et de signaux biomédicaux, radiothérapie.

09105 Techniques du génie sanitaire

Les techniques de génie sanitaire forment sur l'hygiène et la sécurité en rapport avec le respect des normes dans un environnement donné. Cette spécialité fournit aux apprenants les techniques de conception et de mise en œuvre des mesures préventives et curatives ayant pour objet la protection de la santé des populations contre les risques liés aux milieux et modes de vie. De manière précise, elles forment les apprenants sur les techniques de surveillance sanitaire de l'environnement, de contrôles administratif et technique des règles d'hygiène, de prise en compte des objectifs sanitaires dans la politique d'aménagement et d'équipement, de maîtrise des perturbations chroniques ou accidentelles des milieux de vie. Les domaines d'intervention de cette spécialité sont l'air, l'eau, le bruit, l'alimentation et les déchets.

09106 Pharmacie

La pharmacie est une science qui s'intéresse à la conception, au mode d'action, à la préparation et à la dispensation des médicaments. Cette dispensation prend en compte les interactions médicamenteuses possibles entre les molécules chimiques ou les produits comestibles. C'est une discipline qui combine la biologie, la chimie et la médecine.

09107 Médecine et thérapies traditionnelles et complémentaires

Ces spécialités concernent les connaissances, compétences et pratiques qui reposent sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé, prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques.

09108 Délégué médical, vendeur en pharmacie, secrétaires médicaux

Elles forment sur les techniques de vente et de gestion des stocks des médicaments pour le compte d'une pharmacie ou d'une entreprise pharmaceutique.

09109 Autres formations en santé humaine n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec ce domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

092 Protection sociale

Ce groupe est constitué des formations ayant pour but la maîtrise des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus et ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux c'est-à-dire aux situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses (vieillesse, maladie, invalidité, ...). Sont inclus dans ce groupe, les soins gérontologiques et aux adultes handicapés, les soins aux enfants et à la jeunesse, le travail social, les programmes et certifications interdisciplinaires impliquant la protection sociale. La notion de soins ne renvoie pas aux soins médicaux mais à l'encadrement physique et moral de ces personnes.

09201 Soins gérontologiques et aux adultes handicapés

Cette spécialité permet l'acquisition des connaissances et techniques d'administration des soins aux personnes âgées ou aux adultes handicapés.

09202 Soins aux enfants et aux jeunes

Cette spécialité permet l'acquisition des connaissances et techniques d'administration des soins aux enfants et aux jeunes.

09203 Travail social

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances et des techniques sur l'éducation sociale, la rééducation, la réhabilitation sociale, le service social et l'administration des affaires sociales. La rééducation et la réhabilitation médicale sont exclues de cette spécialité.

09204 Santé et sécurité au travail

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances et des techniques qui permettent d'améliorer l'environnement de travail afin de réduire les risques d'accident et des maladies liées au travail.

09209 Autres formations en protection sociale n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec ce domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

10. Formation en prestation de service

Ce grand domaine rassemble l'ensemble des formations qui dotent l'apprenant, des compétences techniques ou intellectuelles nécessaires pour fournir soit des services directs aux particuliers, soit des services de sécurité, soit des services de sûreté ou encore des services de transport.

101 Formation en prestation des services aux particuliers

Ce domaine comprend notamment des formations des spécialistes de services domestiques, des soins de beauté et de coiffure, de l'hôtellerie et restauration, de sports, du tourisme et loisirs, de la blanchisserie.

10101 Services domestiques

Le programme de formation de cette spécialité prépare l'apprenant à procéder à l'entretien ménager du domicile d'un ou plusieurs particuliers, selon les instructions de la personne ou de la structure employeuse. Il acquiert également des compétences pour effectuer des travaux de grand nettoyage occasionnel ou des activités de services et d'accompagnement auprès du public (enfants, personnes âgées etc.).

10102 Soins de beauté et de coiffure

Cette spécialité comprend des programmes de formation qui permettent de réaliser les soins d'embellissement et d'entretien corporel des personnes et, de conseil en matière d'esthétique et de produits de beauté selon les règles d'hygiène. Il s'agit d'accueillir le client, d'identifier ses besoins et le conseiller sur les produits et services, nettoyer et préparer le corps, le visage, les mains, les outils et accessoires, etc.

10103 Hôtellerie et restauration

Cette spécialité offre des programmes de formation en hébergement, en restaurant-bar, en cuisine, en gestion et management hôtelier.

10104 Sports

Cette spécialité propose des programmes qualifiant à l'organisation et à l'animation des activités sportives dans une ou plusieurs disciplines, afin de former ou entraîner le public selon ses besoins (loisirs, initiation, compétition, ...) et les règles de sécurité des personnes. Il peut également s'agir des programmes portant sur des actions de surveillance et de sauvetage en milieu aquatique, du suivi et de la préparation (physique, technique, ...) des sportifs de haut niveau ou conduisant à la

coordination d'activités d'une équipe et l'encadrement technique d'une discipline ou spécialité sportive.

10105 Tourisme et loisirs

Le programme que couvre cette spécialité de formation permet aux apprenants d'être capables d'élaborer un produit touristique (circuits, séjours, ...) et de coordonner les différentes étapes de réalisation du montage du produit jusqu'à sa mise sur le marché selon les règles de sécurité des biens et des personnes. L'apprenant peut être spécialisé sur un type de produit ou une destination. Il apprend également à organiser l'activité et à gérer l'exploitation de structures de loisirs ou d'hébergement touristique dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines, financières, ..., dans un objectif de qualité et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes. Les branches de formation sont : guidage, accueil et animation touristique, agence de tourisme, développement et aménagement touristique des territoires.

Les autres qualités de l'apprenant à l'issue de sa formation portent sur la maîtrise des éléments de base en droit commercial, des normes et techniques d'installation et d'exploitation d'équipements sportifs et de loisirs, de la procédure de maintenance des équipements et du patrimoine bâti, des normes de sécurité des espaces et des établissements recevant du public, de la législation sociale, de la gestion comptable et administrative, des techniques de communication, des techniques de prévention et de gestion de conflits, etc.

10106 Blanchisserie, nettoyage, teinture

Le programme de formation de cette spécialité prépare les apprenants à réceptionner pièce par pièce, des articles en textile, cuir ou peausserie, puis d'effectuer leur nettoyage et repassage, réaliser les opérations de teintures selon les normes d'hygiène, de sécurité et de réglementation environnementale. Les apprenants sont aussi formés à enregistrer les paiements et remettre les articles traités aux clients. Ils peuvent également réaliser des opérations de couture et d'entretien des machines et équipements. Les formations peuvent se faire en alternance au sein de pressings traditionnels ou franchisés, de teintureriers de luxe, de sociétés de services, d'hébergement ou de restauration.

10109 Autres services aux particuliers n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec le domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

102 Services de sécurité

Ce domaine de spécialité offre des programmes de formation sur la sécurité publique, la sécurité aérienne, la sécurité maritime et fluviale et la sécurité industrielle et minière. Ces formations sont différentes de celles des services de sûreté classées ailleurs.

10201 Sécurité publique

Cette spécialité de formation dote les apprenants en compétences nécessaires pour assurer la protection des lieux et des biens ; l'alerte des actes de malveillance, les troubles à la tranquillité de lieux et de personnes selon les réglementations de la sécurité. En font également partie, les programmes de formation sur les techniques de repérage des anomalies, des incidents ainsi que l'aide et l'assistance aux personnes.

10202 Sécurité aérienne

Cette spécialité permet de doter les apprenants de compétences à l'effet de porter assistance à l'aéronef et aux passagers en détresse (technicien supérieur en sauvetage, steward, hôtesse de l'air,...).

10203 Sécurité maritime et fluviale

Elle offre des programmes de formation permettant aux apprenants de contrôler l'état de navigabilité des navires et pirogues, de lutter contre la pollution des mers, des fleuves et des lacs, et de veiller à la sécurité de l'équipage et des passagers dans un navire ou une embarcation.

10204 Sécurité industrielle et minière

Elle offre des formations de courte durée ayant pour but de doter les apprenants d'aptitudes pour la sécurisation des installations industrielles, des appareils de levage, des appareils à pression, la manipulation des explosifs utilisés dans les carrières artisanales ou industrielles. Elle leur permet d'acquérir des compétences relatives aux inspections des établissements classés (entreprises de production).et du secteur des mines solides (fer, saphir, diamant, or, nickel, bauxite, etc.)

10209 Autres services de sécurité n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec ce domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

103 Services de sûreté

Les programmes de ce domaine forment en spécialités suivantes : la défense (militaire, gendarme, etc.), la protection des biens et des personnes (police, etc.), l'administration pénitentiaire et l'agent de sécurité privé (gardien, vigile, etc.).

10301 Défense (militaire, gendarme, etc.)

Les programmes de cette spécialité offrent des compétences aux apprenants pour être aptes à mener des actions de protection de la population et de combat dans le cadre d'opérations militaires selon la politique de défense nationale et la politique internationale. La formation s'exerce au sein des armées (de terre, de l'air, marine nationale) en contact avec de multiples intervenants (interarmées, institutionnels, gendarmerie, services publics, ...). Elle varie selon l'armée (de terre, de l'air, marine), l'arme (infanterie, blindé, artillerie, fusilier, ...), le type d'opérations (mêlée, appui, soutien, ...), l'équipement et le matériel (blindés, véhicules, armes, navires, ...).

10302 Protection des biens et des personnes (police, etc.)

Les programmes de formation en protection des biens et des personnes permettent aux apprenants de savoir réaliser des opérations d'assistance aux personnes, de lutter contre les troubles à la tranquillité et à l'ordre public, et de protéger les biens et les institutions, selon la politique de l'Etat et la législation. Ils offrent également des notions pour la conduite des enquêtes judiciaires, pour renseigner le public (plainte, information, ...) et assister ou secourir les victimes d'accidents, d'agressions, de sinistres, surveiller les lieux, les agissements, les biens et prévenir les risques de trouble à l'ordre public, les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

10303 Administration pénitentiaire

Cette spécialité offre aux apprenants des programmes de formation pour assurer de prime à bord la sécurité du centre pénitentiaire. Il s'agit dans la pratique de passer dans les couloirs, ouvrir et fermer

les portes, apporter les repas, surveiller les activités à l'extérieur, vérifier l'état des cellules et la solidité des barreaux aux fenêtres, gérer les conflits, etc. Le programme permet également aux apprenants de contribuer à la réinsertion sociale des détenus, à rester à leur écoute, les aider dans leurs démarches administratives, les inciter à participer à des activités culturelles ou sportives, signaler des difficultés particulières. Font également partie de leur apprentissage/formation, les activités d'animation, la surveillance des secteurs médicalisés, le transport des prisonniers... D'autres orientations sont possibles, comme l'exercice d'activités culturelles (en tant que responsable d'atelier) ou sportives (en tant que moniteur de sport).

10304 Agent de sécurité privé (gardien, vigile, etc.)

Cette spécialité permet aux apprenants de s'imprégner des programmes dont le contenu porte sur la surveillance, la protection des lieux et des biens, l'alerte sur les actes de malveillance, les troubles à la tranquillité de lieux et de personnes selon les réglementations de la sécurité. Il s'agit de surveiller les lieux, les biens et effectuer des rondes de prévention et de détection de risques, de contrôler la conformité d'entrée et de sortie de personnes et de biens, vérifier les accès, les lieux (fermeture, présence d'objets, de personnes, ...), les équipements, les systèmes de sécurité et de prévention, repérer les anomalies, incidents et informer les forces de l'ordre.

10309 Autres formations en services de sûreté n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec ce domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

104 Service de transport

Ce domaine offre des programmes dans les spécialités relatives aux transports maritime, aérien, ferroviaire et routier. Les participants à ces programmes apprennent à superviser et coordonner l'activité d'un site ou d'un service d'exploitation de transport routier de marchandises, dans ses dimensions techniques, commerciales, sociales et financières, selon la réglementation du transport, les règles de sécurité et dans un objectif de qualité (service, coût, délais).

10401 Transport maritime

Cette spécialité offre des programmes de formation spécifiques au sous-secteur des transports maritimes. Elle inclue dans ses formations celles relatives aux activités portuaires, fluviales et lacustres. Les grands groupes de formation sont pilotes, gens de mer,...

Les apprenants reçoivent des formations pour animer, contrôler et coordonner les activités qui se déroulent au centre d'une plate forme portuaire (remorquage et lamanage des navires, opérations de manutention à quai,...)

10402 Transport aérien

Les programmes de formation de cette spécialité offrent aux apprenants des compétences pour piloter un aéronef, porter assistance dans les airs ou au sol à un aéronef, gérer l'escale d'un aéronef dans un aéroport, procéder au chargement et au déchargement des colis, des bagages, des marchandises à l'embarquement et au débarquement.

10403 Transport ferroviaire

Cette spécialité offre aux apprenants trois principales formations, le trafic, la traction et l'exploitation du réseau ferroviaire. Les apprenants obtiennent des aptitudes leur permettant de

conduire les différents types de trains, organiser et coordonner le trafic ferroviaire des personnes et des marchandises et enfin, à gérer les infrastructures ferroviaires.

10404 Transport routier

Les programmes de formation de cette spécialité permettent aux apprenants d'acquérir des compétences et/ou des aptitudes dans la conduite automobile (mototaxis, véhicules semi-lourds et lourds). Ils apprennent également à réaliser des opérations liées au transport (arrimage des charges, émargement de documents, contrôle des marchandises, ...), à effectuer des opérations de chargement/déchargement et l'entretien et le suivi du véhicule. Les engins de manutention et les grues ne sont pas concernés.

10405 Transport et logistique

Cette spécialité offre des programmes de formation nécessaires pour le management des opérations liées au transport et à la logistique. Les programmes de formation portent entre autres, sur les approches de transport et communication, sur les outils de gestion logistique et des entreprises, sur l'exploitation des transports terrestres, sur la gestion de la chaîne logistique, la gestion des stocks et approvisionnement, la gestion des flux, les outils de pilotage, etc.

10409 Autres formations en services de transport n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec le domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

105 Services de la Poste

10501 Technique d'exploitation postale

Ces formations visent à développer et à renforcer les compétences du personnel des postes dans le domaine de l'exploitation. Elle permet aux apprenants de maîtriser les réformes et régulation postales, les produits postaux, les services financiers, les opérations postales, les techniques de gestion, les nouvelles approches de la qualité de service, les techniques de gestion et de développement de la formation postale, les technologies postales, etc.

10509 Autres services de la poste n.c.a

Il s'agit de toutes autres formations en relation avec le domaine spécialisé et non prises en compte dans les domaines détaillés ci-dessus.

Equipe de rédaction

Supervision Générale

1. TEDOU Joseph, Directeur Général de l'INS
2. SHE ETOUNDI Joseph, Directeur Général Adjoint de l'INS
3. OKOUDA Barnabé, Chef de Département de la Coordination Statistique et de la Recherche

Coordination technique

Coordonateur Technique : ABANDA Ambroise

Coordonateur Technique Adjoint : ESSAMBE BOME Vincent Ledoux

Equipe de rédaction

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. ABANDA Ambroise | 6. KAMGUE Max |
| 2. ESSAMBE BOME Vincent Ledoux | 7. EDOU ASSEKO Martin Fabrice (MINESUP) |
| 3. TATSINKOU Christophe | 8. MBOHOU Jean Pierre (MINEFOP) |
| 4. TCHAMAGO K. Olivier | 9. TALLA Jacques |
| 5. MODOU SANDA | 10. MBENTY Jacqueline |

Participants aux ateliers

| N° | Nom et prénoms | Administration |
|-----|-------------------------------|---|
| 1. | EYINGA DIMI Esther | Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population |
| 2. | FOWANG Ignatius | Institut National de la Statistique /ATD2 |
| 3. | KAMGUE Max | Institut National de la Statistique /DCR |
| 4. | MODOU SANDA | Institut National de la Statistique /DCR |
| 5. | OKOUDA Barnabé | Institut National de la Statistique /DCR |
| 6. | TALLA Jacques | Institut National de la Statistique /DCR |
| 7. | TATSINKOU Christophe | Institut National de la Statistique /DCR |
| 8. | TCHAMAGO KOUEDEU Olivier | Institut National de la Statistique /DCR |
| 9. | DJOSSAYA Dove | Institut National de la Statistique /DDS |
| 10. | NONO Guy Noel | Institut National de la Statistique /Direction Générale |
| 11. | GUETSOP Paul Molière | Institut National de la Statistique /DSA |
| 12. | AKOULONG Christophe Jolly | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural |
| 13. | SALLET DONO Mathurin | Ministère de l'Eau et de l'Energie |
| 14. | MBELLA MBELLA Cédric Stéphane | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| 15. | TCHONANG Claude | Ministère de l'Education de Base |
| 16. | YOUBI Aristide Bertille | Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales |
| 17. | MBOHOU Jean Pierre | Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelles |
| 18. | NSONG Augustin | Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelles |
| 19. | KENMOGNE Emile | Ministère de l'Enseignement Supérieur |
| 20. | FOPA LANGOUO Georges Bertrand | Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable |
| 21. | DJIAKOU Gilbert | Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain |
| 22. | KOSSO LEBENGA Stéphane | Ministère de la Communication |
| 23. | SANDTOUNGOU Serge | Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique |
| 24. | MBOLE ESSIANE Annie | Ministère de la Justice |
| 25. | MENGATA Pierre Debret | Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille |
| 26. | NKALASSI Maurice | Ministère de la Santé Publique |
| 27. | TCHETEU EPANLONG Bernard | Ministère des Affaires Sociales |
| 28. | OUMAROU ISSA | Ministère des Forêts et de la Faune |

| | |
|---|--|
| 29. MANGA Appolinaire Sylvain | Ministère des Industries et du Développement Technologique |
| 30. NGANA Etienne | Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat |
| 31. PABAME Roger | Ministère des Postes et Télécommunications |
| 32. BOUM Evelynne | Ministère des Travaux Publics |
| 33. FOKO KAMDEM Mirabeau | Ministère du Commerce |
| 34. NGUIONG MBOKOUOKO Charlotte | Ministère du Tourisme et des Loisirs |
| 35. NKWEMO NOUBISSIE Brice | Ministère du Transport |
| 36. ESSAME NKEDI Valentin | Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale |
| 37. ABBA MAHOMET | Ministère de la Communication |
| 38. ALOGO SAMBA Jean Saturnin | Institut National de la Statistique /DIB |
| 39. ANGELICA BIH MUNDI | Ministère des Affaires Sociales |
| 40. BOUKAR | Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique |
| 41. DJEUKWI Vicky Laure | Institut National de la Statistique /DCR |
| 42. DJUISSI SEUTCHUENG Nadine Yolande | Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation |
| 43. EDOU ASSEKO M. F. | Ministère de l'Enseignement Supérieur |
| 44. EKINDE MEKOLLE Salomon | Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative |
| 45. ESSAMBE BOME Vincent Ledoux | Institut National de la Statistique /DCR |
| 46. ESSOMBE MBAPPE Maurin | Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières |
| 47. ETOKA WONGA Hugo Deflorence | Ministère des Arts et de la Culture |
| 48. FIKEU LINDA Yolène Mimose | Institut National de la Statistique /DCR |
| 49. FOLEFACK née NGUIMDO VOUFO Nadine | Institut National de la Statistique /DSA |
| 50. HYGINUS BINYUYVIDZEM | Institut National de la Statistique /DSE |
| 51. KAMGAING YOUGBISSI Léonie Germaine | Institut National de la Statistique /DCR |
| 52. KANA KENFACK Christophe | Institut National de la Statistique /DCR |
| 53. KENGNE TAGNE Alex Marius | Institut National de la Statistique /DCR |
| 54. KENMEGNE KAM Jean René | Institut National de la Statistique /DSE |
| 55. LELE TAGNE Berlin | Ministère des Finances |
| 56. MATO Monique | Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire/DGEPIP |
| 57. MBENTY Jacqueline | Institut National de la Statistique /DCR |
| 58. MOUNGEN Cyprien Christian | MINEDUB/DPPC |
| 59. NGAH Adèle Zoriphie | Institut National de la Statistique /DCR |
| 60. NTI MEFE Yolande née ELEMENG | Institut National de la Statistique /DDS |
| 61. PENDA KEBA Hortense Claire | Ministère des Enseignements Secondaires/IGE |
| 62. TCHANA Joseph | Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat |
| 63. TCHOMTHE Severin | Institut National de la Statistique /DCR |
| 64. TCHOUANKOU Jean Claude | Université de Yaoundé II |
| 65. VOUFO Ebenezele Patrice | Institut National de la Statistique /DDS |
| 66. WINNIE ESSAM ESSAM | Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation |